

Le Pour et le Contre

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN
(Le journal ne reçoit pas d'abonnements de moins d'un an.)

France, colonies françaises et pays de protectorat français. 10 fr.
Étranger 15 fr.
Prix du numéro : 50 centimes

JOURNAL FINANCIER

PARAISANT LE DIMANCHE



PRIX DES INSERTIONS

Annonces anglaises 1 fr. 50
Réclames 3 fr. >

Ce tarif n'est pas applicable aux annonces de souscriptions.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 47
DIMANCHE 21 NOVEMBRE 1915

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e Arrond^t)

Sommaire

L'Emprunt National.

Revue de la Semaine. — Chronique des Mines d'or.

— Consolidated Godfields.

Dividendes et Coupons.

Assemblées et Bilans. — Comptoir Lyon-Alemand.

— Chargeurs Réunis. — Société Industrielle des Téléphones. — Tréfileries et Laminoirs du Havre. — Houillères d'Ahun. — Grands Magasins du Printemps.

Nouvelles et Informations.

Cours de la Bourse du 13 au 19 novembre.

Tirages, etc.

L'EMPRUNT NATIONAL

Le Sénat a ratifié mardi, à l'unanimité, le projet d'emprunt national, adopté le vendredi précédent par la Chambre. Ce projet, devenu loi définitive, a été promulgué au *Journal officiel* le 17 novembre. A la suite sont promulgués trois décrets et un arrêté du ministre des Finances qui réglementent les conditions d'émission, le taux, les dates et délais de souscription. Nous les reproduisons plus loin.

Type et durée de l'Emprunt.

L'emprunt national sera du type 5 0/0 perpétuel avec coupons trimestriels de 1 fr. 25 aux échéances des 16 février, 16 mai, 16 août et 16 novembre.

La nouvelle rente 5 0/0 ne pourra être convertie ni remboursée avant le 1^{er} janvier 1931, soit pendant quinze années.

Immunité de l'impôt.

Les titres et coupons du 5 0/0 1915 seront exemptés d'impôts. Sur ce grave sujet, l'Exposé des motifs, s'exprime ainsi :

L'Etat n'aliène pas son droit de convertir ou de rembourser les rentes à toute époque après la quinzième année. Il restera maître d'imposer aux conversions futures telles conditions qu'il jugera opportunes. Bien entendu, l'exemption s'étend au titre lui-même aussi bien qu'au coupon, mais elle ne s'applique pas aux impôts qui frappent l'ensemble de la fortune ou du revenu.

Le ministre, dans son discours prononcé à la Chambre, a tenu à préciser : il a déclaré que « la rente n'échapperait pas à l'application des impôts généraux qui frappent l'ensemble, soit de la fortune, soit du revenu ». Que faut-il entendre par impôts généraux ?

Il faut rappeler que l'impôt sur le revenu, tel qu'il a été voté par la Chambre, comporte : 1^o une taxation sur les différentes sortes de revenus classés par cédulaire, et 2^o un impôt global complémentaire, établi sur l'ensemble du revenu sans avoir égard à ses diverses provenances. L'Exposé des Motifs, en ne réservant à l'Etat que le droit de soumettre la nouvelle Rente à l'impôt établi sur l'ensemble du revenu, exclut implicitement l'impôt cédulaire. La déclaration de M. Aimond, rapporteur du projet d'emprunt au Sénat, est explicite. Après avoir reproduit les paroles de M. Ribot et déclaré que la rente nouvelle n'échapperait pas à un impôt général sur le revenu, il a ajouté :

Il serait, du reste, souverainement injuste de prétendre que du fait que les rentes françaises ne sont point soumises à l'impôt cédulaire, leurs possesseurs ne doivent pas participer aux charges de l'Etat.

Ainsi, il est bien entendu que, pendant quinze ans au moins, la rente sera exemptée de l'impôt cédulaire, l'exemption de l'impôt ne s'arrêtant qu'à la limite de l'impôt global sur le revenu.

Le montant de l'emprunt est indéterminé.

Date de la souscription et de l'entrée en jouissance.

— Prix d'émission et conditions de libération, pour les souscriptions en numéraire.

La souscription, ouverte le jeudi 25 novembre, sera close par simple arrêté, quand le ministre des Finances le jugera opportun. Toutefois, la date de clôture ne pourra dépasser le 15 décembre.

L'emprunt est émis jouissance du 16 novembre, par conséquent avec coupon plein au 16 février 1916.

D'après l'article 2 du décret n° 1, qui accompagne la loi, le taux d'émission de l'emprunt est de 88 fr. par 5 fr. de rente, jouissance du 16 novembre.

Ce n'est là, toutefois, qu'une façon de parler, et même une façon peu exacte qu'on s'étonne de rencontrer dans un décret ministériel. Effectivement, les articles 7 et suivants de l'arrêté qui le suit établissent une distinction entre les souscripteurs qui useront du droit de se libérer en quatre versements, échelonnés du 25 courant au 15 mars 1916, et ceux qui se libéreront en une fois à la souscription. Les premiers seuls verseront 88 fr. par 5 fr. de rente, en quatre termes ; les autres ne verseront que 87 fr. 25. Il est vrai que l'arrêté, logique avec lui-même, considère la libération au 15 mars comme la règle et la libération intégrale dès la souscription comme une « anticipation » par le souscripteur de ses trois derniers versements. Aussi présente-t-il comme une « bonification » la réduction de 75 centimes qui est consentie sur le prix de 88 fr. aux souscriptions immédiatement libérées.

Tout cela serait parfaitement d'aplomb si le montant du premier coupon, qui est à l'échéance du 16 février, s'ajustait aussi avec la libération par versements échelonnés. L'emprunt étant émis jouissance du 16 novembre, le coupon plein à l'échéance du 16 février 1916 devrait être, pour les titres libérés de 10 fr. à la souscription et de 26 fr. au 15 janvier, d'environ 25 centimes seulement ; et la bonification de 75 centimes représenterait, pour les souscriptions libérées par anticipation lors de la souscription, l'intérêt de ces versements anticipés du 15 décembre au 15 février.

Mais il n'en est rien. Le coupon au 15 février 1916 sera de 1 fr. 25 également pour les titres libérés au 15 décembre et pour les titres libérables au 15 mars. Cela n'est expressément dit nulle part, ce qui est aussi une omission regrettable, mais cela résulte implicitement de ce que l'avantage accordé aux souscriptions immédiatement libérées est fait par voie de *bonification* sur le prix d'émission. Il en résulte forcément que le premier coupon des titres, libérés ou non, est identique, et, jouissance du 16 novembre, il est de 1 fr. 25.

De tout ceci il se dégage que, en fait et en dépôt des textes, l'emprunt est réellement émis, pleinement libéré le 15 décembre, portant jouissance du 16 novembre et au prix de 87 fr. 25. La libération au 15 mars est une faculté que le souscripteur paie en ajoutant 75 centimes au prix d'émission. Et ceci n'est pas d'un intérêt byzantin, car c'est le taux même de capitalisation qui s'en trouve

changé : il est de 5,73 0/0 tandis qu'il ne serait que de 5,68 si le prix de l'émission était bien 88 fr. comme le dit maladroitement le texte du décret.

Titres admis par privilège en libération des versements.

Les souscriptions en 5 0/0 nouveau pourront être acquittées :

1^o En espèces ;
2^o En Bons de la Défense Nationale, souscrits ou renouvelés avant le 20 novembre courant. Ces Bons seront repris avec valeur du 15 décembre 1915.

3^o En Obligations de la Défense nationale. Comme les Bons, ces Obligations sont repris avec valeur du 15 décembre ;

4^o En titres de Rente 3 1/2 Amortissable libérés, dans les conditions indiquées par l'arrêté ci-dessous ;

5^o En titres de rente 3 0/0 Perpétuelle, dans les limites fixées par l'article 5 de la loi du 16 novembre 1915.

Pour établir la valeur pour laquelle seront reçus à l'échange les Bons et des Obligations de la Défense Nationale, il y aura lieu de tenir compte de ce que leur intérêt est encaissé d'avance par le porteur. A cet effet, les Bons seront repris au pair, sous déduction de l'intérêt correspondant au temps qui resterait à courir, à compter du 15 décembre. Les Obligations seront décomptées à leur prix d'émission de 96,50, augmenté de la fraction de la prime de remboursement acquise et que l'arrêté fixe à 25 centimes par 100 fr. de capital, mais diminué des intérêts payés d'avance pour la partie non courue du semestre, soit du 15 décembre au 15 février.

Enfin, les souscriptions à l'emprunt pourront être libérées jusqu'à concurrence du tiers, au maximum, par la remise de rentes 3 0/0 perpétuelles. Le texte de la loi ne faisant aucune distinction entre les souscriptions, il en résulte que les souscriptions libérées pour les deux tiers avec des Bons ou des Obligations de la Défense pourront être libérées pour l'autre tiers avec des rentes 3 0/0.

Le prix auquel la rente 3 0/0 sera reçue est fixé à 66 fr., coupon du 1^{er} janvier 1916 détaché.

Ainsi que M. Ribot l'a expliqué, cette combinaison d'échange se traduit pour l'Etat par une surcharge temporaire d'intérêt ; mais cette surcharge a sa compensation dans l'amortissement du capital nominal qui résulte de l'opération et dans les conversions ultérieures qui seront rendues possibles. Le jour où le 5 0/0 provenant de la conversion du 3 0/0 aura pu être converti en 4 0/0, cette surcharge disparaîtra, et si le 4 0/0 est converti en 3 0/0, l'Etat réalisera alors une économie sur l'intérêt qu'il payait avant la conversion aux porteurs de 3 0/0.

Quant au porteur de 3 0/0 qui fera l'échange, s'il subit une réduction d'un tiers environ de son capital nominal, par contre, son revenu s'augmentera d'un quart. Cet avantage lui fera accepter l'échange qui lui est proposé. La date des souscriptions à l'emprunt par la remise de rentes 3 0/0 pour un tiers sera fixé ultérieurement.

Un décret spécial, prévu par l'art. 4 de la loi, stipule que les déposants aux caisses d'épargne sont autorisés à appliquer le montant de leurs dépôts à la libération, jusqu'à concurrence de moitié, de leur souscription.

Prix d'émission pour les souscriptions couvertes en tout ou en partie par ces diverses catégories de titres.

Il eût semblé tout naturel — et certainement le Parlement qui n'entend pas malice en matière

FOP 188

financière a supposé qu'il en serait ainsi — que, au point de vue du prix d'émission, les souscriptions couvertes par les titres favorisés de la faculté d'échange, seraient assimilées purement et simplement aux souscriptions en numéraire, c'est-à-dire qu'on les considérerait comme des souscriptions libérées immédiatement et qu'on leur appliquerait par conséquent le prix d'émission de 87.25 pour la partie de 5 0/0 leur revenant à titre d'échange et que, pour la souche qu'ils pourraient avoir à souscrire en numéraire, ils auraient à payer 87.25 ou 88 selon que cette souche serait libérée immédiatement ou à terme. L'article 11 de l'arrêté ministériel trompe, on ne sait pourquoi, cette attente et institue pour le 3 0/0 perpétuel un régime particulier, qui est un régime de défaveur absolument inexplicable.

Cet article dispose, en effet, en faveur seulement des Bons et Obligations de la Défense nationale et du 3 1/2 amortissable, que leurs souscriptions étant immédiatement libérées pour le tout, jouiront du prix d'émission de 87.25. Par conséquent, les souscriptions faites en 3 0/0 perpétuel, même si pour les deux tiers qu'elles doivent comprendre en numéraire, elles sont libérées intégralement dès le premier jour, se verront compter le 5 0/0 à 88 fr.

On pourrait, à la rigueur, s'expliquer qu'il y eût une différence de traitement entre les titres de la Défense Nationale, qui tiennent de leur créance même un droit de conversion dans les emprunts futurs à émettre et les Rentes anciennes 3 1/2 et 3 0/0 auxquelles cette faculté d'échange est octroyée comme une liberalité bénigne du Trésor. Ce n'eût pas encore été d'une bonne politique financière puisqu'il s'agit, en définitive, d'attirer des souscriptions en numéraire de la part des porteurs de Rentes anciennes ; mais strictement, il n'y aurait eu aucune objection à faire et on eût été en droit seulement de demander que l'arrêté ministériel établît correctement le taux de reprise des Rentes perpétuelles. Mais on n'arrive pas à comprendre comment et pourquoi des deux Rentes perpétuelles, dont le droit à l'échange est également inexistant, l'une, le 3 1/2 amortissable, se voit appliquer comme les Bons et Obligations de la Défense Nationale le prix de 87 fr. 25 et l'autre le 3 0/0 perpétuel se voit infliger le prix de 88 fr. alors même que ses souscriptions seraient immédiatement libérées. Cette distinction est d'un arbitraire injustifiable et certainement lâcheux.

Il en résulte d'ailleurs que le prix d'admission du 3 0/0 n'est plus réellement de 22 fr. par 1 fr. de rente, comme le dit le décret. Il subit une réduction équivalente à la majoration du prix de la souscription soit de 2 fr. 75 centimes par 5 fr. de rente ou 30 centimes pour 1 fr. Le prix de 66 fr. par coupon de 3 fr. de rente se trouve ainsi ramené à 65.10.

**

Dans le discours émouvant qu'il a prononcé en déposant le projet d'emprunt à la Chambre, M. Ribot a montré la nécessité pour chacun de contribuer avec toutes ses ressources à la défense nationale.

L'égoïsme à cette heure, a dit M. Ribot, n'est pas seulement une lâcheté, une sorte de trahison, mais il est la pire des imprévoyances. Que deviendraient ces réserves si la France devait être vaincue ? Elles seraient la rançon de la défaite, au lieu de la victoire.

Et M. Aimond, rapporteur de la Commission financière sénatoriale a très justement ajouté :

La question de l'emprunt n'est donc pas pour les Français une simple opération de doit à avoir dans cette lutte à mort que nous soutenons depuis quinze mois, c'est l'existence de la nation qui est en cause et la défaillance de ceux qui ne donneraient pas leurs économies à la défense nationale serait d'autant plus coupable qu'ils auraient ouvert eux-mêmes les portes à l'invasion et à la barbarie.

Les capitalistes qui souscriront rempliront ainsi un devoir patriotique, et ils feront en même temps la meilleure opération qui soit réalisable en ce moment. Le placement ressort, en effet, à 5.73 0/0, taux inconnu pour les emprunts français depuis ceux effectués, il y a quarante ans, en vue de la libération du territoire. En outre, il présente l'avantage d'une belle plus-value de capital en perspective. Ainsi que le signalait M. Aimond, au Sénat, les deux emprunts 5 0/0 de 1871 et 1872, émis le premier au taux réel d'émission de 79.26 et le second à 80.68 avaient dépassé le pair les 1874, soit au bout de deux ans. En 1883, ils

étaient convertis en 4 1/2 0/0. Si un tel résultat a été obtenu avec les emprunts émis après la défaite, on doit espérer une hausse sinon aussi rapide, du moins certaine pour l'emprunt actuel, avec la perspective de la victoire, et d'une victoire qui comportera, pour notre pays, d'importants avantages économiques. Certes, la guerre actuelle coûtera beaucoup plus cher que n'a coûté celle de 1870-1871 ; mais, depuis 45 ans, nos ressources financières et économiques se sont considérablement développées. De par ses richesses agricoles, et grâce à l'essor que prendra son industrie débarrassée des entraves du traité de Francfort, notre pays supportera aussi facilement le poids de la nouvelle dette qu'il a supporté les conséquences du désastre de 1870.

Il faut que les capitalistes souscrivent non seulement avec toutes leurs disponibilités, mais aussi en vendant tous les titres qui peuvent être réalisés à l'étranger, opération qui leur procurera, en ce moment, un bénéfice de change très appréciable.

Aussi, ne peut-on douter que l'emprunt n'obtienne un éclatant succès, succès à la fois de patriotisme et de calcul. Tout capitaliste, petit ou grand, voudra lui apporter un concours proportionné à ses ressources.

**

Voici les trois décrets et l'arrêté relatifs à l'emprunt :

PREMIER DÉCRET

Article premier. — Le Ministre des Finances est autorisé à procéder, par voie de souscription publique, à l'émission de rentes 5 0/0 prévue par la loi du 16 novembre 1915.

Art. 2. — Lesdites rentes seront émises au taux de 88 fr. par 5 fr. de rente.

Art. 3. — Il ne sera pas écrit de rente 5 0/0 pour une somme inférieure à 5 fr. de rente.

Art. 4. — Ces rentes porteront jouissance à partir du 16 novembre 1915 et les arrérages en seront payables aux époques des 16 février, 16 mai, 16 août et 16 novembre de chaque année.

Art. 5. — Est fixé à la somme de 22 fr., par coupon de rente, coupon du 1^{er} janvier 1916 détaché, le taux d'évaluation des rentes 3 0/0 perpétuelles qui seront admises pour la libération du tiers au maximum des souscriptions.

La remise matérielle des titres de rente 3 0/0 aura lieu à une date qui sera fixée par arrêté du ministre des Finances.

Art. 6. — Les titres de rentes 5 0/0 seront, au gré des souscripteurs, au porteur, nominatifs ou mixtes.

DEUXIÈME DÉCRET

Article premier. — Par dérogation à l'article premier du décret du 13 septembre 1914, les bons de la Défense Nationale de 100 fr. et au-dessus ne seront admis pour la libération des souscriptions à l'emprunt autorisé par la loi du 14 novembre 1915, que s'ils ont été souscrits avant le 20 novembre 1915.

Art. 2. — L'émission des obligations de la Défense nationale sera suspendue à partir de la même date.

TROISIÈME DÉCRET

Les souscriptions à l'emprunt autorisé par la loi du 16 novembre 1915 qui seront faites aux guichets des caisses d'épargne ou de la poste pourront, par application de l'article 4 de ladite loi, être réalisées en partie au moyen d'un prélèvement opéré sur le montant de l'avoisinant le dépôsant à la caisse d'épargne ordinaire ou à la Caisse nationale d'épargne.

Ce prélèvement ne pourra excéder la moitié du prix des rentes souscrites.

Ces décrets sont suivis de l'arrêté suivant du ministre des Finances :

ARRÊTÉ

Article premier. — Une souscription publique sera ouverte le 25 novembre 1915 pour l'émission de rentes 5 0/0 autorisée par la loi du 16 novembre 1915.

Un arrêté ultérieur fixera la date de clôture, qui ne pourra dépasser le 15 décembre 1915.

Art. 2. — Les souscriptions pourront être acquittées :

En numéraire (espèces, billets de la Banque de France ou de la Banque de l'Algérie, mandats de virement, chèques, adressés à la Caisse centrale) ;

En bons de la Défense nationale souscrits ou renouvelés avant le 20 novembre 1915 ;

En obligations de la Défense nationale ;

En titres de rentes 3 1/2 amortissables libérés avant le 31 janvier 1915 ou admis au bénéfice de l'article 12 de la loi du 31 mars 1915 ;

Enfin dans les limites fixées par l'article 6 de la loi du 16 novembre 1915, en titres de rentes 3 0/0 perpétuelles ;

Dans les colonies et en pays étrangers, les monnaies légales seront requises, compte tenu :

Dans les colonies, d'une taxe de change égale à la taxe sur les mandats-poste ;

Et à l'étranger, du cours du change du jour.

Art. 3. — Les bons et obligations de la Défense nationale ou les titres de rente 3 1/2 0/0 amortis-

sables seront repris avec valeur du 15 décembre 1915 ; le prix en sera calculé conformément aux dispositions respectives des décrets des 13 septembre 1914 et 10 août 1915, 13 février 1915 et 11 septembre 1914.

La portion acquise de la prime d'amortissement des obligations de la Défense nationale est fixée à 25 centimes par 100 fr. de capital nominal.

Le nombre de jours pour lesquels les intérêts se déduisent du capital nominal des Bons de la Défense Nationale de 100 fr. et au-dessus est ramené, s'il n'est pas un multiple de 10, au multiple de 10 immédiatement inférieur.

Art. 4. — Les souscriptions seront reçues, quels que soit le mode de paiement (numéraire, bons ou obligations de la Défense Nationale, titres de rentes 3 1/2 amortissables ou titres de rentes 3 0/0, à remettre ultérieurement) :

1^o A Paris et dans le département de la Seine :
A la Caisse centrale du Trésor public, au pavillon de Flore ;

2^o A la Recette centrale de la Seine, place Vendôme, n° 16 ;

3^o A la Caisse des Dépôts et Consignations, 56, rue de Lille ;

4^o A la Banque de France, rue Croix-des-Petits-Champs, et à ses bureaux auxiliaires ;

5^o A la Caisse du Receveur municipal de la Ville de Paris, à l'Hôtel de Ville ;

6^o A la Caisse des receveurs-percepteurs de Paris ;

7^o A la Caisse des percepteurs des arrondissements de Saint-Denis et Sceaux ;

8^o Dans les autres départements :

A la Caisse des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances ;

9^o A la Caisse des percepteurs ;

Aux succursales et bureaux auxiliaires de la Banque de France ;

10^o En Algérie :

A la Caisse du trésorier général et des payeurs principaux ;

A la Caisse des payeurs particuliers ;
Aux succursales et bureaux auxiliaires de la Banque de l'Algérie ;

11^o A Tunis : à la Caisse du receveur général des finances tunisiennes ;

12^o Au Maroc : aux Caisses des comptables du Trésor français ;

13^o Aux Colonies : aux Caisses des comptables du Trésor ;

14^o Aux armées : aux bureaux des préposés payeurs.

Art. 5. — Les souscriptions seront en outre reçues :

En numéraire, en bons de la Défense Nationale ou en titres de rentes 3 0/0 (à remettre ultérieurement) quel que soit le montant de la souscription :

Dans les recettes composées des postes et dans les recettes simples situées dans les chefs-lieux d'arrondissement où il n'y a pas de recettes composées ;

Aux guichets des Caisses d'épargne ordinaires.

En numéraire ou en titres de rentes 3 0/0 (à remettre ultérieurement) et à la condition que les souscriptions n'excèdent pas 50 fr. de rente :

Dans les recettes simples des postes autres que celles visées ci-dessus et dans les établissements de facteur-receveur ;

Art. 6. — Les souscriptions faites par les déposants des caisses d'épargne ordinaires et de la caisse nationale d'épargne qui voudront bénéficier de l'article 4 de la loi du 16 novembre 1915 et de l'article 1^o du décret du même jour, rendront pour son application, ne seront admises qu'au lieu même du retrait.

Art. 7. — Les souscriptions faites exclusivement en numéraire seront reçues pour 5 francs de rente et les multiples de 5 fr.

Les souscriptions en numéraire reçues aux armées, aux guichets des caisses d'épargnes, aux colonies ou à l'étranger, devront être libérées immédiatement. Les souscriptions reçues aux autres guichets pourront être libérées en quatre termes, à savoir par 5 fr. de rentes :

Premier terme : le jour de la souscription ... 10 »

Deuxième terme : lors de la délivrance des certificats provisoires à partir du 15 janvier 1916 ... 26 »

Troisième terme : le 15 février 1916 ... 26 »

Quatrième terme : le 15 mars 1916 ... 26 »

Total Fr. 88 »

Art. 8. — Les versements des 2^o, 3^o et 4^o termes seront reçus dans un délai de quinzaine après leur échéance, c'est-à-dire au plus tard les 31 janvier, 29 février et 31 mars 1916.

Ils se feront chacun en une seule fois.

Les versements des 3^o et 4^o termes sont constatés sur les certificats provisoires visés à l'art. 16 ci-après.

Art. 9. — En cas de retard, le débiteur sera passible de plein droit d'intérêts envers le Trésor, à raison de 6 0/0 l'an à partir de l'échéance effective de chacun de ces termes (15 janvier, 15 février et 15 mars 1916).

Le ministre peut, en outre, déclarer le porteur déchu de ses droits et faire effectuer, sans mise en demeure préalable, la vente des rentes représentées par les certificats, pour couvrir le Trésor des sommes qui lui seraient dues.

Art. 10. — Les versements par anticipation faits au

moment de la souscription ne seront reçus que pour l'intégralité du capital. Ils donneront droit à une bonification, à titre d'escompte, de 15 centimes par franc de rente.

Après la souscription, les versements anticipés seront reçus, soit pour l'intégralité d'un ou plusieurs termes, soit pour la libération du certificat d'emprunt. Ils ne donneront pas droit à une bonification.

Art. 11. — Les souscriptions faites en bons de la Défense Nationale ou en titres de rentes 3 1/2 0/0 amortissables devront être immédiatement libérées pour le tout.

Elles bénéficieront de la bonification prévue à l'article précédent.

Art. 12. — En aucun cas, il n'y aura lieu au paiement d'une soultre par le Trésor. Lorsque la valeur de reprise des titres remis en paiement ne correspondra pas exactement à un nombre entier de francs de rente 5 0/0, la souscription, à moins que le souscripteur ne réclame une promesse de rente correspondant à la fraction, sera portée au nombre entier immédiatement supérieur et la soultre à la charge du souscripteur sera aussitôt acquittée.

Art. 13. — Les souscriptions qui comportent à la fois la remise de bons ou obligations de la Défense Nationale ou de rentes 3 1/2 amortissables et le versement, outre la soultre prévue à l'article précédent, d'une somme en numéraire et qui ne seront pas libérées sur le champ, seront considérées comme formant deux souscriptions, l'une faite en titres et régie par les articles 11 et 12 ci-dessus et l'autre faite en numéraire et régie par l'article 7.

Dans ce cas, si la valeur des titres remis ne correspond pas à un multiple entier de 5 fr. de rente, la souscription en titres sera portée au multiple de 5 fr. de rente immédiatement supérieur, et la soultre sera aussitôt acquittée ; seule la partie restante de la souscription pourra être payée par termes échelonnés.

Les souscriptions faites à la fois en titres et en numéraire ne seront reçues que par multiples de 5 fr. de rente.

Art. 14. — Les souscripteurs qui voudront user de la faculté de s'acquitter d'un tiers de leur souscription par la remise de titres de rente 3 0/0 perpétuelles, ne pourront souscrire que pour un multiple de 5 fr. de rente.

Ils devront, au moment de la souscription, verser, soit en numéraire, soit en bons ou obligations de la Défense Nationale, soit en titres de rente 3 1/2 0/0 amortissables, une provision égale à la moitié au moins du prix des rentes souscrites.

La remise au Trésor des titres de rentes 3 0/0 perpétuelles, ainsi que le versement complémentaire en numéraire, s'il y a lieu, pour libérer intégralement la souscription, se feront aux Caisses qui seront désignées et à la date qui sera fixée par un arrêté du Ministre des Finances.

Art. 15. — Un arrêté du Ministre des Finances déterminera les conditions dans lesquelles il y aura lieu au versement d'une soultre par le souscripteur ou à la remise à ce dernier d'une promesse de rente toutes les fois que la valeur de reprise des titres de rente 3 0/0 perpétuelles remises en paiement ne correspondra pas à un nombre entier de francs de rente.

Art. 16. — A partir du 15 janvier et contre paiement, s'il y a lieu, du deuxième terme, il sera délivré aux souscripteurs des certificats provisoires munis de coupons trimestriels aux échéances des 16 février, 16 mai, 16 août, et qui seront échangés après la libération complète contre des titres définitifs.

REVUE DE LA SEMAINE

Le marché a été très peu actif cette semaine et sensiblement plus faible. Pas n'est besoin d'en chercher les raisons autre part que dans la proximité de l'emprunt national dont nous publions plus haut les conditions. L'armée de l'épargne française s'apprête à répondre à l'éloquent appel que lui a adressé M. Ribot. Pour se procurer les ressources nécessaires en vue de souscrire au 5 0/0 nouveau qui constitue un des placements les plus attrayants qui aient été offerts depuis longtemps à l'épargne, elle cherche à réaliser les anciennes valeurs de portefeuille dont les avantages ne peuvent soutenir la comparaison avec ceux du 5 0/0 nouveau. C'est ainsi que les obligations du Crédit Foncier, de Chemins de fer et des Sociétés industrielles ont été l'objet d'offres qui n'ont trouvé de contre-parties que très difficilement. Certains fonds d'Etat, entre autres l'Extérieure Espagnole et les fonds scandinaves, dont le rendement est relativement faible, ont subi des réalisations. Il n'est pas jusqu'au marché à terme qui n'a subi le contre-coup de l'emprunt : par suite de la réserve des acheteurs, les dégagements des anciennes positions ont été entravés. Un seul groupe se présente en reprise notable cette semaine : celui des valeurs de cuivre qui a progressé à la suite de la hausse des prix du métal.

Il est à prévoir que l'épargne française ne sera pas seule à souscrire à l'emprunt. Bien des capi-

talistes étrangers, alléchés, non seulement par les attractions offertes par le 5 0/0 nouveau, mais aussi par le bénéfice très appréciable qui résulte du change se disposer à participer à l'opération. Cette participation de l'étranger s'est déjà traduite cette semaine par une détente prononcée des changes qui s'est marquée particulièrement sur le florin hollandais ; celui-ci a rétrogradé depuis huit jours de 2 fr. 51 à 2 fr. 45 1/2 (pair : 2 fr. 08). Le chèque sur Londres a reculé de 27 fr. 85 à 27 fr. 77 ; le dollar est revenu de 5 fr. 98 à 5 fr. 88 1/2, la livre sterling s'étant améliorée à New-York à la fin de la semaine, malgré l'énorme excédent en octobre dernier des exportations américaines sur les importations : cet excédent atteint bien près de \$ 250 millions, alors qu'il ne dépassait pas \$ 146 millions en septembre.

Le 3 0/0 a repoussé cette semaine toute son avance de la semaine précédente. Il s'est bien confirmé qu'il serait admis à s'échanger contre du 5 0/0 nouveau en entrant jusqu'à concurrence de 1/3 dans des souscriptions dont les deux autres tiers devraient être payés en numéraire et qu'il serait compté au prix de 66 francs, mais il s'est révélé par contre qu'il ne serait point admis au bénéfice des souscriptions immédiatement libérées et que le prix d'émission serait, en conséquence, pour lui de 88 francs, tandis qu'il est de 87.25 pour les souscriptions en espèces immédiatement libérées. On a calculé que, dans ces conditions, son prix d'admission théorique de 66 fr. se trouve en réalité ramené aux environs de 65 francs et lui-même est redescendu à ce cours.

Le 3 0/0 Amortissable est faible à 74.70, et peut baisser un peu, mais son amortissement lui servira de parachute. Le 3 0/0 Amortissable se maintient avec fermeté à 90.85 ; il sera admis au paiement des souscriptions au 5 0/0 nouveau au prix de 91 francs pour 3 fr. 50 de rentes, augmenté des intérêts courus jusqu'au 15 décembre 1915. L'émission des Obligations de la Défense est suspendue depuis samedi 20 courant.

La proximité de l'emprunt a eu pour conséquence de provoquer des offres sans contre-parties sur tous les fonds coloniaux qui n'ont pas cotés cette semaine, à l'exception du Maroc 4 0/0 qui reste à 419.

Le rouble russe a encore fléchi d'une fraction à 1 fr. 91 contre 2 fr. 66, pair nominal. On connaît les conditions définitives du nouvel emprunt intérieur 3 1/2 0/0 : il sera émis à 93 0/0 pour un montant d'un milliard de roubles. Son terme d'amortissement est de dix ans.

Les offres dominent sur les fonds russes. Le 5 0/0 1906, qui a détaché son coupon le 8 novembre, est calme à 83.50. Le 4 1/2 0/0 1909 n'a pas été coté depuis longtemps ; son dernier cours a été de 77 ; il a été compensé à 77.25. Les rentes 4 0/0 sont des plus négligées. Le 3 1/2 0/0 1894 s'inscrit à 63.25. Faute d'affaires traitées, il faut se contenter des derniers cours de compensation inscrits sur les deux 3 0/0 : 59.95 le 1891 et 57.18 le 1896.

Le change espagnol a rétrogradé assez vivement de 5 fr. 59 à 5 fr. 54, soit 1 fr. 108 la peseta ou 10.80 0/0 de prime sur le franc. L'Exterieur Espagnole a vivement rétrogradé de 88.25 à 85.60. La proximité de l'emprunt français qui donne un revenu de 1 0/0 supérieur à celui de l'Exterieur et aussi la détente du change de la peseta ont été les deux facteurs de baisse de ce fonds. Le projet de budget pour 1916 se présente avec un déficit de 64 millions, malgré les économies de dépenses qui ont été pratiquées et l'augmentation des recettes à attendre des réformes fiscales projetées. Le ministre escompte 80 millions de pesetas de l'application de l'impôt personnel et global sur le revenu et 14 millions d'autres innovations fiscales.

Les fonds portugais sont très calmes. Le 3 0/0 1^{re} série s'inscrit aux environs de 58 ; l'obligation Tabacs Portugais 4 1/2 a fléchi à 47. Ces fonds sont trop chers et doivent être réalisés en vue de souscrire à l'emprunt national.

L'Italien 3 1/2 0/0 se tasse un peu à 79. La lire a un peu reculé à 90 centimes 1/2.

Le change scandinave a rétrogradé de 1 fr. 61 à 1 fr. 60. En fonds norvégiens, les rares affaires se sont portées plus particulièrement sur le 3 1/2 1895 à 98.50, dont les coupons se paient en couronnes, le 3 0/0 1896 à 82, le 3 1/2 1900 à 88.75, le 3 1/2 1902 à 87. En obligations de la Banque Hypothécaire qui avaient vivement monté pendant ces dernières semaines, le tassement est général : la 4 0/0 à 440 au lieu de 450, le 3 1/2 1902 à 430, contre 440, la 1905-07 à 410, contre 405, la 3 1/2,

cotée en coulisse, s'inscrit à 78.25. En fonds suédois, la 3 1/2 0/0 Caisse Hypothécaire des Villes se traite à 360, la 4 1/2 0/0 1913 est négligée à 96.50. En fonds danois, signalons un cours sur le 3 0/0 1897 à 76. L'obligation 3 1/2 0/0 Banque Hypothécaire reste à 336, la 4 0/0 1903 à 425. Vu l'élévation du taux de capitalisation, tous ces fonds sont beaucoup trop chers : l'heure est propice de les réaliser pour souscrire à l'emprunt 5 0/0 Français.

Le florin hollandais qui s'était fortement tendu sur notre marché, a un peu rétrogradé à 2 fr. 48 au lieu de 2 fr. 51. Il n'en fait pas moins près de 19 0/0 de prime. Le 3 0/0 Hollandais 1896 est très ferme à 82.35. Même en tenant compte de la prime du change dont le porteur profite quand il va encaisser son coupon, ce fonds n'en est pas moins capitalisé à 4.30 0/0 seulement, ce qui est un taux bien faible par le temps qui court.

La prime que fait le change suisse par rapport au franc s'est détenue de 12 1/2 0/0 à 10 1/2. Le recul est général sur les fonds helvétiques, tant par suite de la réaction subie par le change — la plupart des fonds cotés sur notre marché payant leurs coupons en monnaie suisse — que des réalisations effectuées en vue de se créer des disponibilités pour souscrire à l'emprunt français. Le 3 0/0 1890 des Chemins de fer est revenu de 69 à 67.60, le 3 1/2 1899-1902 revient de 86.70 à 83.90 ; l'obligation des Chemins de fer 1900 revient à 92.85 ; le 3 0/0 différé des Chemins de fer fléchit de 390 à 374.

Les fonds bulgares ne sont plus cotés.

En fonds helléniques, notons un cours sur le 5 0/0 1914 à 81.45. Dans le groupe serbe, le 5 0/0 1902 s'inscrit à 380.

Aucune transaction sur les fonds ottomans. Les fonds marocains sont calmes : le 5 0/0 1904 à 473, le 5 0/0 1910 à 455.

Les fonds égyptiens sont négligés : l'Unifiée vers 87, la privilégiée 3 1/2 à 75. Ces fonds dont le rendement est inférieur à 5 0/0 peuvent être réalisés pour souscrire à l'Emprunt national qui fournit un rendement de près de 5 3/4 0/0. Ainsi que nous le disions il y a huit jours, la situation économique du pays tend à s'améliorer, grâce à la hausse récente du prix du colon.

Après les progrès effectués dans ces derniers mois par les fonds japonais et qui sont dus en partie aux rachats réguliers effectués par le Gouvernement japonais pour amortir la dette nationale, rien d'étonnant que le groupe se tasse un peu. Il subit aussi des réalisations de porteurs en bénéfices qui désirent se créer des ressources en vue de l'Emprunt français. Le 4 0/0 1903 s'allonge à 80.15 ; par contre, le 5 0/0 1907 se tasse à 94, ainsi que le 5 0/0 1913 (Bon du Trésor) à 490.

Les villes japonaises méritent autant de crédit que les rentes de l'Etat. La Ville de Kioto 5 0/0 1909 se tient à une fraction au-dessous du pair, la Ville de Tokio 5 0/0 1912, qui ne jouit pas comme la précédente de l'immunité d'impôt en ce qui touche le coupon, s'inscrit à 427 seulement. Signalons comme un placement aussi sûr que les fonds d'Etat japonais, l'obligation 5 0/0 Colonisation Orientale, dont l'intérêt est garanti formellement par l'Etat : ce titre est négligé sans motif à 391.

Les fonds chinois sont négligés depuis quelque temps. Le 5 0/0 1908 se tasse un peu à 405, le 5 0/0 1913, dit de Reorganisation, s'immobilise à 442.

L'activité relative dont faisaient preuve les fonds argentins depuis quelques semaines s'est un peu ralentie depuis huit jours. Le 4 1/2 1911 a repoussé à 84.50 une bonne partie de son avance précédente. Les deux 5 0/0 Intérieur or sont également plus calmes, le 5 0/0 1907 à 460, le 5 0/0 1910 à 455. Le 5 0/0 1886 reste très ferme à 503. Le 4 0/0 Rescission a perdu une fraction à 76. En banque, l'Argentin 1903 a eu quelques affaires à 90.50. La Cedule hypothécaire 6 0/0 se retrouve à 95, ex-coupon de 3 points détaché le 18 courant sur la base de 2 fr. 30 la piastre-papier. La piastre-or à Londres s'est relevée cette semaine à 48 3/16 d. (pair 47 5/8 d.). Par suite de la tension du chèque sur Londres, la même piastre équivaut à 5 fr. 50 (pair 5 fr.).

Parmi les rentes des Provinces argentines, la Santa-Fé 5 0/0 a gagné une fraction à 430, la Tucuman 5 0/0 reste bien tenue à 390, la Mendoza 5 0/0 a encore perdu une fraction à 389 ; la San-Juan 5 0/0, traitée en coulisse comme la précédente, a été l'objet de quelques transactions vers 336. La Province de Buenos-Ayres continue à faire ponctuellement le service de ses rentes intérieures ; les trois fonds intérieurs qui se traitent en

banque ont détaché le 15 novembre par anticipation les coupons payables le 1^{er} janvier prochain.

Le change brésilien ne varie plus qu'entre des limites étroites : il cote à Londres 12 3/8 d. à 90 j., soit aux environs de son cours précédent. La vive reprise dont les fonds brésiliens ont été l'objet a suscité des réalisations qui les ont fait rétrograder. Le 5 0/0 *Funding 1898* a perdu une fraction à 98.40 la petite coupure, et à 94 la grosse coupure ; malgré la sécurité du gage, ce fonds est trop cher. Le 5 0/0 1909 (*Port de Pernambuco*) se tasse à 303, jouissance août 1914. En banque, le *Funding nouveau* maintient intégralement son avance à 80.50 la coupure de £ 100.

Dans le groupe des Etats Brésiliens, les *Sao-Paulo* accusent leur fermeté : le 5 0/0 1905 s'inscrit à 387, le 5 0/0 1907 qui était resté en arrière, s'avance de 350 à 365, le *Bon du Tresor 5/0/0 1913*, le mieux gagé du groupe, se maintient avec fermeté à 473. L'*Etat de Pernambuco 5 0/0 1909* qui fait régulièrement le service de coupons, gagne une dizaine de francs à 290. Le *Rio Grande del Norte 5 0/0* s'avance à 350 ; ce fonds paye régulièrement ses coupons.

L'activité s'est sensiblement ralentie sur les fonds mexicains. Les fonds or ont été négligés ; seuls les fonds papier ont eu quelques transactions en coulisse, aux environs de 26.20 pour le 5 0/0 *Intérieur* et 19.75 le 3 0/0. La reconnaissance par les Etats-Unis du général Carranza est le fait le plus favorable qui soit survenu au Mexique depuis la chute de Porfirio Diaz, mais il s'écoulera sans doute un certain temps avant que le Général Carranza soit capable de restaurer l'autorité, sans laquelle le crédit du pays ne peut-être rétabli. La question la plus épingle à résoudre est celle du relèvement du change ; la piastre mexicaine, tombée à 0 fr. 40, s'est bien relevée à 0 fr. 80, mais elle est encore bien loin de son pair nominal de 2 fr. 58, qu'elle cotait avant la guerre civile.

Les fonds de l'Uruguay moins négligés depuis quelque temps ont accentué leur reprise. Le 3 1/2 0/0 s'est avancé à 64 ; le 5 0/0 1905 progresse encore à 85. Ainsi que nous le démontrions il y a huit jours ; ce pays aura, somme toute, traversé l'épreuve de la guerre européenne sans grand dommage pour ses finances et sa situation économique. Le Gouvernement a renoncé à contracter tout emprunt aux Etats-Unis comme il en avait eu l'intention.

Le Congrès haïtien a approuvé le contrôle financier des Etats-Unis sur les douanes de l'Etat. Aussi les progrès des fonds haïtiens se sont-ils encore accusés et peuvent-ils s'accuser encore. Le 3 0/0 1875 s'est avancé à 235 ; le 6 0/0 1896 reste tenu avec fermeté à 483. Le 5 0/0 1908 *Dominican* garanti par les douanes, sous le contrôle des Etats-Unis gagne un nouveau point de hausse à 102.50. Cette hausse s'explique par la tension du dollar sur notre place.

L'inactivité dont la Bourse a fait preuve durant toute la semaine est rendue particulièrement sensible par l'examen du marché des valeurs françaises de banque. En effet, quelles que soient les dispositions générales, ce groupe manifeste toujours une certaine tendance à conserver un volume d'échanges relativement important, or les transactions y ont été quasiment nulles, et sauf trois exceptions, les cours de huitaine sont exactement reproduits : la *Banque de France*, qui revient de 4535 à 4500, abandonnant une partie de son avance antérieure, la *Banque de l'Algérie*, qui cote 2375, contre 2300, la *Banque de l'Indo-Chine* qui, en passant de 1260 à 1270 retrouve son cours de quinzaine, constituent ces trois exceptions. Le *Credit Lyonnais* revient à 970. La *Banque Française du Commerce et de l'Industrie* reste à 180, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* à 885, la *Banque Suisse et Française* à 532. La part *Credit Mobilier* se traite toujours à 115 : à l'Assemblée du 10 décembre prochain il ne sera vraisemblablement pas proposé de dividende. Le *Credit Franco-Egyptien* est immobile à 120 et la *Banque de l'Union Parisienne* à 570. L'Assemblée de la *Banque de l'Afrique Occidentale* a décidé de maintenir le dividende de 15 fr. brut par action. L'action du *Credit Foncier* maintient son cours antérieur ; les obligations foncières et communales ont toujours des transactions actives ; les *Foncières 1895*, les *Communales 1899* et *1912* détacheront le 1^{er} décembre leur coupon semestriel ; ces titres offrent, aux cours actuels, une prime de remboursement aussi attrayante que leurs chances de lots. Le *Credit Foncier Colonial* reste à 101. La *Compagnie Algérienne* a été traitée à 915 et la *Compagnie Foncière du Château d'Eau de Paris* à 179. L'Assemblée

du *Sous-Comptoir des Entrepreneurs* est convoquée pour le 6 décembre.

Parmi les banques russes, une seule cotation, celle de la *Banque de Commerce de Sibérie*, à 1095, soit, à peu de chose près, à son niveau antérieur ; La Chambre des appels vient de donner gain de cause à certains actionnaires dans le procès qu'ils intentaient au Conseil d'administration, à propos de la répartition du dividende de l'exercice 1912 ; ces actionnaires prétendent que c'était là un dividende fictif, ledit exercice s'étant réellement soldé par une perte de 2 millions de roubles ; de par le jugement rendu, les actionnaires auraient à rembourser le dividende de 25 roubles et les administrateurs les tantinières qu'ils ont touchés, mais on croit que la Banque ira en cassation.

Les banques étrangères sont également peu traitées, et à des cours qui s'écartent peu des précédents. La *Banque Commerciale Italienne* vaut 540, la *Banque de Rome* 37, la *Banque de Salonique* 59.50, la *Rotterdamse Bank* à 658, la *Banque I. R. P. des Pays Autrichiens* 311.

Les banques mexicaines n'ont pas trouvé dans les événements nationaux de cette dernière semaine le réconfort nécessaire pour se ressaisir après leur baisse récente. La *Banque Nationale du Mexique* vaut 450 contre 460, la part est demandée à 220. La *Banque Centrale Mexicaine* termine à 105, la *Banque de Londres à Mexico* à 284, le *Credit Foncier Mexicain* à 110, la *Compagnie Foncière du Mexique* à 11.

Le Gouvernement Argentin projette, pour raffermir le crédit hypothécaire ébranlé depuis quelque temps, d'exonérer de tout impôt les hypothèques prise par la Banque de la Nation et par la Banque Hypothécaire Nationale ; l'intérêt maximum des prêts hypothécaires serait fixé à 3 0/0 l'an et les hypothèques à intérêt plus élevé seraient déclarées nulles et d'aucune valeur. La *Banque Hypothécaire Franco-Argentine* reste à 600 : le dividende de l'exercice 1914-1915 sera maintenu à 12 0/0. La *Banque Française du Rio-de-la-Plata* vaut 199.50, et la *Banque Espagnole du Rio-de-la-Plata* 301. La *Banque Espagnole de l'Ile de Cuba* passe de 438 à 446. La *Banque de Crédit Hypothécaire et Agricole de Sao Paulo* se retrouve à 387.50.

Le *Credit Foncier Egyptien* vaut 540, le *Credit Foncier d'Autriche* 898. Le *Credit Foncier Franco-Canadien* à 675, la part *Credit Foncier Argentin* à 161 n'a pas varié. Le *Credit Foncier du Brésil et de l'Amérique du Sud* est demandé à 50.

Le groupe des Chemins de fer français est complètement délaissé. Le *Nord*, l'*Est*, le *Lyon*, l'*Ouest* ont vu chacun une cotation sans intérêt pendant la semaine ; l'*Orléans*, le *Midi* n'ont pas été traités. Le trafic commercial de nos grandes Compagnies s'améliore beaucoup, ce qui donne la mesure de la reprise de l'activité économique ; toute exception étant naturellement faite pour le *Nord* et l'*Est* dont les situations particulières ne peuvent être mises en parallèle avec les autres. Voici en quelles proportions les recettes se sont accrues pendant les neuf premiers mois de l'année 1915 :

	1 ^{er} trim.	2 ^{er} trim.	3 ^{er} trim.
(en millions de francs)			
<i>Etat</i>	56	62	67
<i>P.-L.M.</i>	98	113	124
<i>Orléans</i>	57	60	65
<i>Midi</i>	28	31	32
Totaux	239	266	288

Le *Bône-Guelma* se retrouve à 517, et l'*Est Algérien* à 516. Le *Chemin de fer de l'Est de Lyon* paiera, à partir du 1^{er} décembre prochain, à raison de 9 fr. 47 net, les coupons échus le 1^{er} décembre 1914 et non payés à cette date. Le *Chemin de fer des Bouches-du-Rhône* a été traité à 439 et le *Chemin de fer de la Limagne* à 418. Les *Wagons-Lits* sont toujours offerts à 270.

Les chemins de fer espagnols subissent un peu de tassement. Les *Andalous* reviennent de 314 à 305 ; les recettes du 1^{er} janvier au 10 novembre accusent une augmentation de 948.887 pesetas, comparativement à la période correspondante de l'an dernier. Le *Nord de l'Espagne* fléchit de 406.50 à 393 et le *Madrid-Saragosse* de 403 à 393 ; pour cette dernière Compagnie, les recettes du 1^{er} janvier au 20 octobre accusent une augmentation de 2.306.188 pesetas. L'action *Madrid-Cáceres* demeure à 23.

Le *Brazil Railway* (action estampillée) fait 96. Les *Chemins de fer Orientaux* ne sont pas cotés ; le Conseil a nommé un Comité qui devra négocier avec le Gouvernement bulgare au sujet de la cession de la ligne Andrinople-Dédéagatch. Le Conseil

a également envisagé diverses économies à réaliser lors de la réorganisation, qui s'impose maintenant, du reste, du réseau oriental. On trouvera exposées plus loin les conditions auxquelles l'amortissement des obligations 1^{re} hypothèque 5 0/0 des *Nitrate Railways* sera repris, et auxquelles un dividende intérimaire de 2 0/0 sera payé. Les titres de chemins de fer américains sont assez régulièrement échangés : l'action *Atchison Topeka Santa-Fé* varie peu à 640 ; l'obligation *Cleveland-Cincinnati* revient de 365 à 360 ; le *Chicago Milwaukee* reste à 465, le *New-York New-Haven* à 442, le *Pennsylvania* à 476. On dit qu'un groupe de banquiers français négocie actuellement avec une banque de New-York pour la vente de toutes les obligations *Central Pacific*, cotées à la Bourse de Paris, et qui se traitent à 405.

Le *Suez* n'a pas été traité. Le *Canal de Corinthe* perd 2 fr. à 68.

Les valeurs de transports maritimes sont calmes. Ni la *Compagnie Générale Transatlantique*, ni les *Messageries Maritimes*, ni la *Havraise Peninsulaire* n'ont vu la moindre cotation. Les *Chargeurs Réunis* ont été régulièrement échangés autour de 570 ; nous publions plus loin les comptes qui seront soumis à la prochaine Assemblée et qui dénotent une situation saine et prospère ; le dividende sera maintenu à 35 fr., ce qui capitalise l'action à plus de 6.10 0/0 brut, et la Compagnie eût pu faire davantage si l'on avait paru sage de consacrer des sommes importantes aux amortissements. L'*Est-Asiatique Danois* passe de 1940 à 1963.

Le groupe des valeurs de transports urbains demeure toujours négligé. Le *Nord-Sud* a valu 102, l'*Omnium Lyonnais* 90, les *Autos-Place* 150, la *British Motor Cab* 43.75. Les *Tramways de la Rive Gauche* font 34, les *Tramways Électriques et Omnibus de Bordeaux* 215, les *Tramways de Mexico* 234. Une Assemblée des *Tramways de Buenos-Ayres* doit avoir lieu incessamment à Bruxelles, comme l'année dernière à pareille époque, parce que c'est l'époque statutaire de sa réunion. Elle ne pourra, dans tous les cas, disposer d'aucuns bénéfices, car il n'y en a pas. Non pas que l'affaire elle-même des tramways de Buenos-Ayres n'en produise pas, mais la Société dont s'agit ne les exploite pas directement : elle n'est elle-même qu'un omnium, or, du fait de la situation présente, parmi les diverses entreprises dont elle possède des titres en portefeuille, bien peu ont déclaré des dividendes, et aucune sans doute n'a pu faire parvenir de fonds à Bruxelles. Si certaines sommes s'y trouvaient au début des hostilités, il est fort peu probable qu'elles y soient demeurées, et les actionnaires n'ont donc guère d'apprehension à avoir de ce côté. L'*Anglo-Argentine* qu'elle contrôle, domiciliée à Londres, a elle-même des attaches avec la plupart des autres filiales, et les espèces qu'elle pourrait collationner, se trouveraient là en sécurité jusqu'à la fin de la guerre. La Société est donc en bonne posture pour voir venir ; les recettes vont en s'améliorant de semaine en semaine depuis le début de l'année, et il semble que les actionnaires puissent envisager l'avenir avec calme.

Les valeurs de construction d'automobiles conservent toute leur fermeté et un volume d'affaires satisfaisant. Les *Automobiles Mors* valent 52.25 la privilégiée et 46 l'ordinaire. Le *Automobiles et Cycles Peugeot* font 521, contre 526. Les *Automobiles Chenard et Walcker* reviennent à 310 et les *Automobiles Brasier* à 97.50 l'action, 26 la part.

Un peu plus de transactions, mais toujours beaucoup de faiblesse dans le comportement des valeurs de gaz. *L'Eclairage, Chauffage et Force Motrice (Gaz Banlieue)* revient de 165 à 160. La *Compagnie Française d'Eclairage et de Chauffage par le Gaz* est demandée à 750, offerte à 800 et finalement traitée à 775. Le *Gaz de Paris* est offert à 210. Le *Gaz de Maubeuge* vaut 275, le *Gaz et Electricité de Marseille* 490, le *Gaz Belge* 625. La *Philadelphia Cy* passe de 255 à 260 après avoir chu à 250.

Les valeurs d'électricité sont calmes. L'*Est-Lumière* réalise quelques progrès à 99. L'*Ouest-Lumière* se retrouve à 95. Les résultats obtenus en 1914-1915, par la *Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé* se sont ressentis d'une très forte réduction de la consommation d'air comprimé, et aussi d'une sensible augmentation du prix de production du fait de la hausse des charbons ; le dividende sera sans doute fixé à 30 francs brut par action, contre 45 francs brut précédemment. *L'Eclairage Electrique* vaut 120, et la *Compagnie Générale d'Électricité* 910. La part *Electricité de Paris* s'inscrit

à 930 et détache son coupon. Les Forces Motrices du Rhône valent 565 et la privilégiée Electricité de Limoges 124. La Compagnie Electrique de la Loire et du Centre s'inscrit à 318.50 ; les recettes de juillet et août 1915 atteignent ensemble 1.107.487 contre 889.126 francs en 1914 et 991.214 francs en 1913. La Société Hydro-Electrique des Basses-Pyrénées a fait approuver ses comptes de 1914 par l'Assemblée récemment tenue ; ils se soldent par un bénéfice net de 2.768 francs. L'Assemblée des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine a décidé de maintenir le dividende à 50 fr. brut par action. L'Electricité de la Province de Buenos-Ayres est offerte à 30. La Compagnie Française des Câbles Télégraphiques est traitée à 154 ; le dividende de 10 francs brut, ou 9 fr. 49 net, est actuellement mis en paiement. L'American Telephone and Telegraph revient à 747 et les Télégraphes du Nord à 884 la grosse coupure.

Toujours peu d'affaires dans le groupe des valeurs métallurgiques et industrielles, mais, en général, assez de fermeté. Les Aciéries de France passent de 610 à 625. Les Forges et Aciéries de la Marine varient peu à 1750 ; le dividende de 65 fr. de l'exercice 1914-15 est payable par moitié les 30 novembre 1915 et 31 mai 1916. Nous retrouvons les Ateliers et Chantiers de Bretagne à 115, Fives-Lille à 500, les Fonderies et Forges d'Alais à 225, les Usines Métallurgiques de la Basse-Loire à 293 ; les comptes de l'exercice 1914-15, qui seront soumis à l'Assemblée du 30 courant, se soldent par un bénéfice net de 3.391.311 fr., supérieur de 183.921 fr. au précédent ; rappelons qu'il sera réparti un dividende de 20 fr. brut par action. Les Ateliers et Chantiers de la Loire passent de 1410 à 1430, la Société Métallurgique de l'Ariège de 465 à 472, les Aciéries de Paris et d'Outreau de 850 à 857, Commentry-Fourchambault de 1330 à 1345, tandis que la jouissance demeure à 803, le Saut-du-Tarn de 566 à 570 ; par contre, Châtillon-Commentry revient de 1990 à 1972, les Constructions de Levallois-Perret de 131 à 125, Decauville de 135 à 130, le Creusot de 1890 à 1850, Montbard-Aulnoye de 260 à 248 l'action, de 33 à 31 la part. La préférence Dyle et Bacalan est offerte à 210 et la Métallurgique du Périgord l'a été à 880. Le Bi-Métal s'avance à 372 l'action, la part est demandée à 828. Les Etablissements Continsouza s'avancent de 124 à 150 et les Etablissements Ballot de 123 à 130. Nous retrouvons les Moteurs Gnome à 2000, les Usines Bouhey à 117, les Alliages Cothias à 96.

Les entreprises spécialisées dans la métallurgie et l'industrie du cuivre, tout en conservant de bonnes dispositions, se tassent un peu : l'Electro-Métallurgie de Dives à 593, les Tréfileries du Havre à 258, la Compagnie Française des Métaux à 702.

Les valeurs métallurgiques et industrielles russes demeurent peu traitées et à des cours avoisinant les précédents. Le mouvement sidérurgique dans le nord de la Russie et des provinces baltiques pour les cinq premiers mois de 1915, comparativement à la même période de 1914, se présente ainsi : Fonte. — Production et arrivages aux usines : 3.799.000 pouds, contre 3.526.000. Mise en transformation : 3.903.000 pouds, contre 3 millions 383.000. Stock au 1^{er} juin : 3.329.000 pouds, contre 3.567.000. — Semi-produits. Production et arrivages : 7.623.000 pouds, contre 7.908.000. Mise en transformation : 7.738.000 pouds, contre 7.615.000. Stocks au 1^{er} juin : 1.731.000 pouds, contre 1.747.000. — Fer et acier finis. Production et arrivages : 5.816.000 pouds, contre 7.183.000. Mise en transformation : 5.379.000 pouds, contre 5.681.000 pouds. Ventes : 573.000 pouds, contre 1.625.000. Stocks au 1^{er} juin : 1.321.000 pouds, contre 1.334.000. La Dniéprovienne, seule, réalise quelques nouveaux progrès, passant de 2235 à 2285. Aucun changement sur Briansk à 276, Oural-Volga à 171, l'ordinaire Makeevka à 28, Haut-Volga à 48 la privilégiée, 38 l'ordinaire ; Providence Russe à 249, Taganrog à 285. Mais la Russo-Belge revient de 1140 à 1100, Maltzoff de 474 à 467 et les Cartoucheries de Toula de 1235 à 1072, après, il est vrai, détachement de son coupon de 15 roubles. La Compagnie Industrielle du Platine reste un peu au-dessus de 400.

Piombino revient de 70 à 66. American Smelters passe de 508 à 527.

Cette semaine sera caractérisée par la hausse générale et très sensible des métaux. Le cuivre, notamment, saute de £ 75 3/8 au comptant et de £ 75 5/8 à trois mois, à £ 79 3/4 pour ces deux échéances. Les stocks de cuivre visibles en Europe s'élevaient, le 15 courant, à 26.691 tonnes, contre 30.008 tonnes au 31 octobre dernier. Le Rio-Tinto passe de 1470 à 1524, ayant réalisé la majeure

partie de cette avance pendant les dernières séances ; toutefois, cette hausse ne correspondrait même pas à celle qui conviendrait pour que l'action se trouve au niveau des prix pratiqués à Londres, où le cours a été porté à £ 57. La Tharsis demeure à 141. Le Boléo vaut 632. Le Cape Copper revient de 68.50 à 63 ; la production en octobre s'est élevée à 216 tonnes de cuivre fin, contre 195 tonnes en septembre. Les mines porphyriques sont bien disposées : l'Utah Copper passe de 442 à 464 et la Chino Copper de 323 à 325 ; Ray Copper revient à 151 et Miami Copper à 206. Montecatini à 107.50, Spassky Copper à 50, San Platon à 106.50, San Miguel à 13, ne varient que dans des limites étroites. Pena Copper se retrouve à 20 ; l'exercice 1914 se solde par une légère perte qui a été amortie sur le report antérieur. Relevons des cotations suivantes, qui n'appellent pas de commentaires : Chanaral 295, Catemou ordinaire 50, Corocoro 20.25, Pyrites de Huelva 440, Huelva Copper 9, Whim Well 4.50, Mount Elliott 75, Naltagua 47.

Le plomb-métal s'avance à £ 27 1/2. Nous retrouvons Penarroya à 1295, Aquilas à 62. Le Laurium Français revient à 315. Balia-Karaïdin n'est pas coté.

Le zinc-métal tend à nouveau vers des cours qui défient la raison ; on termine à £ 87 contre £ 78 1/2 la semaine dernière. Peu d'affaires d'ailleurs dans le compartiment de ces mines. La Vieille-Montagne passe de 640 à 650 et c'est la seule variation à enregistrer, car Bou-Thaleb à 120, Djendli à 28, Sidi-Bou-Aouane à 109, Ain-Arko à 81.25, Almagrera à 59 reproduisent leurs cours précédents. L'Omnium d'Algérie et de Tunisie est offert à 1850 ; l'exercice 1913-1914 s'était soldé par un bénéfice net de 884.706 fr., que l'Assemblée avait décidé de reporter à la réserve extraordinaire ; il paraîtrait que l'exercice 1914-1915 est moins favorisé, l'exploitation des mines de phosphates que la Société possède en Algérie ayant été arrêtée dès le début des hostilités par la mobilisation du personnel, la fermeture des marchés d'exportation et le moratorium ; depuis quelques mois, l'exploitation a pu être réorganisée, mais l'exercice clos le 30 juin n'en a que peu profité ; dans ces conditions, il ne faut pas s'attendre à la reprise des dividendes pour cette année.

L'étain-métal vaut £ 173 1/4, contre £ 167 1/4 il y a huit jours. Les Étains de Kinta font 100 la jouissance, au lieu de 127, précédent cours, et 217 la part, comme auparavant.

Parmi les mines de fer et diverses, Mokta-el-Hadid passe de 1670 à 1690, Krivoï-Rog revient de 803 à 801, Doubovaia-Balka est offerte à 165. Mines et Minerais progresse de 61.50 à 68. Il sera proposé à l'Assemblée du 29 courant de la Société des Mines et Usines d'Antimoine de Brioude (Auvergne) de procéder au remboursement des actions. L'Assemblée ordinaire de la Compagnie Occidentale de Madagascar a approuvé les comptes de l'exercice 1914, qui se soldent par un bénéfice net de 1.521 fr. contre 5.655 fr. en 1913 ; l'Assemblée extraordinaire qui l'a suivie a voté l'augmentation du capital, qui sera réalisée aux conditions que nous exposons plus loin. Le Nickel vaut 1085 après détachement de son coupon.

Les charbonnages français stagnent. Ahun, qui va répartir un dividende de 5 fr. par action, et dont nous publions le détail des comptes, reste à 80. Bruay à 1395, Clarence à 196, Lens à 975 oscillent autour de leurs cours précédents. Vicogne et Nouveaux paie, depuis le 15 novembre, son coupon n° 18, soit 43 fr. 55 net par action. Il n'y a que de minimes écarts de cours, comparativement à ceux de la semaine dernière, à enregistrer sur Albi 464, Blanzy 692, Carmaux 2645, Graissessac 207, Mines de la Loire 248, Montrambert 637.

En Russie, la commission spéciale des combustibles a adopté la proposition du ministre du commerce, tendant à la création d'un monopole du commerce du charbon. La production dans le Donetz pendant les neuf premiers mois de 1915 s'élève à 1.452 millions de pouds, contre 1.233 millions pour la période correspondante de 1914, à savoir : 934.680.000 pouds de charbon, contre 998 millions 930.000 et 217.460.000 pouds d'anthracite, contre 233.720.000 ; la fabrication du coke a porté sur 188.240.000 pouds, contre 207.010.000. Le nombre des ouvriers dans les mines, à la fin septembre, était de 175.000, contre 168.000 fin août et 162.000 fin juillet. Quant aux expéditions pendant le même laps de temps allant du début de janvier à fin septembre 1915, comparativement à la même période de 1914, elles s'élèvent à un total de 929.700.000 pouds, contre 950.380.000 et se répartissent d'après les catégories

des marchandises, de la manière suivante : charbon, 611.490.000 pouds, en diminution de 20.410.000 pouds ; anthracite, 197.800.000 pouds, en augmentation de 2.980.000 pouds ; coke, 104.730.000 pouds, en diminution de 6.030.000 pouds ; briquettes, 15.680.000 pouds, en augmentation de 2.800.000 pouds. L'Anthracite russe reste à 48. L'action Pobedensko revient de 40 à 38.50 la part valant 43. La privilégiée Prokhorow vaut 417 et l'ordinaire 452. Les Mines de Houille et Fer de la Russie Méridionale gagnent des fractions à 52.50.

Czeladz revient de 1403 à 1395. Puertollano est immobile à 449. L'action Shansi (Pekin Syndicate) vaut 17.25.

A Bakou, le prix du naphto a fléchi de 45 copecks à 44 1/2 copecks le poud. Le Naphto de Bakou est au cours rond de 1200. La privilégiée Grosnyi passe de 1860 à 1875, et l'ordinaire, d'abord demandé à 1700, s'avance ensuite à 1800. Lianosoff fait 274 et la Spies Petroleum 16.25.

Les Pétroles d'Oklahoma gagnent un franc à 65 ; on est bien impressionné par la possibilité de répartition d'un dividende de 7 fr. par action de priorité dont nous avons antérieurement entretenus nos lecteurs ; depuis la guerre, aucune répartition n'a été faite. La Franco-Wyoming Oil Cy se retrouve à 97.50 la privilégiée et 33 l'ordinaire. La privilégiée Mexican Eagle vaut 41. La California Petroleum passe de 265 à 317.

La Royal Dutch revient de 435 à 420. La Compagnie Industrielle des Pétroles progresse de 655 à 659 l'action, tandis que la part recule de 540 à 530. L'Omnium International des Pétroles est à 365.

Les valeurs de pétroles roumains sont indécises. Astra Romana s'avance de 841 à 855 après approbation par l'Assemblée des comptes du dernier exercice. Par contre, Colombia recule de 830 à 811 et Steaua Romana de 775 à 730. Victoria est d'abord offerte à 90 et ensuite traitée à ce cours.

Le prix du caoutchouc de plantation a atteint 2 sh. 9, tandis que le Para le suit de près à 2 sh. 8 1/2. Cette hausse rapide d'une part, la connaissance des bons résultats obtenus par les Compagnies d'autre part, ont eu pour effet de provoquer un mouvement en avant très sensible de toutes les valeurs du groupe. La Financière des Caoutchoucs passe de 70.75 à 79.50. La Commerciale des Caoutchoucs a été cotée 52. Gula-Kalumpong s'avance de 35 à 40, Kali-Tangah de 9.25 à 17.50, Kuala Lumpur de 90 à 105. La Malacca, qui déclare un dividende intérimaire de 2 sh., vaut 113 au lieu de 111 l'ordinaire et 103 devant que 96 la préférence. Pacouda passe de 45 à 52 et Padang de 59 à 70. Sangha-Oubanghi reste à 45 et Siboga à 26 ; l'exercice 1914-15 de cette dernière Société a laissé un bénéfice net de 77.053 florins, sur lequel 62.556 fl. ont été consacrés à des amortissements et 13.522 fl. ont été reportés à compte nouveau. Sumatra passe de 545 à 468. Tamang, d'abord demandé à 18, fait ensuite 22. L'action de dividende Tapanoëlie s'est traitée à 121. Parmi les Sociétés transformatrices, Bergougnan revient de 1460 à 1440 et l'ordinaire Autchinson de 645 à 641. Provodnik progresse légèrement à 295 ; on annonce que le Gouvernement russe va avancer à cette Société une partie des fonds nécessaires à la mise en état des nouvelles usines qu'elle construit à Moscou et à Petrograd ; une augmentation de capital est indispensable ; en conséquence, une Assemblée extraordinaire des actionnaires est convoquée pour le 11 décembre à l'effet de donner les pouvoirs nécessaires à cette opération.

Les Phosphates de Gafsa reviennent de 700 à 685, les Phosphates Tunisiens ne sont pas cotés, les Phosphates du Dyr varient peu à 72.

La demande pour nitrate disponible est limitée au nitrate raffiné nécessaire à la fabrication des explosifs ; il y a toujours de ce côté des demandes importantes qui amènent la raréfaction des stocks et absorbent les cargaisons flottantes au fur et à mesure de leur arrivée dans les ports du Continent ou du Royaume-Uni. Pendant le mois d'octobre écoulé, il a été expédié du Chili, à destination de l'Europe, 119.655 tonnes de nitrate. Les arrivages en Europe ont atteint 95.580 tonnes. Le Lagunas n'a pas été traité. Le Lautaro reste aux environs de 210. La Norvégienne de l'Azote passe de 320 à 330 ; l'Assemblée est convoquée pour le 29 novembre.

Les Raffineries et Sucrerie Say sont en notables progrès, l'ordinaire de 435 à 453, la priorité de 280 à 288 ; on dit qu'il serait distribué cette année 33 francs aux actions ordinaires et 22 francs aux actions de priorité au lieu de 8 fr. 18 et 12 fr. 15.

précédemment. Les *Sucreries et Raffineries d'Egypte* s'avancent également à 55 l'ordinaire, 55 la priorité, 38 la part. On trouvera plus loin les conditions auxquelles une répartition sera faite aux *Sucreries de Porto-Rico*. *Eridania* revient de 440 à 430. Les *Etablissements Debray* se retrouvent à 737, les *Moulins de Corbeil* à 441, la *Société Générale de Laiterie* à 140, les *Biscuits Olivet* à 78, les *Glacières de Paris* à 950. Le *Chocolat Victoria* est offert à 200. L'*Anglo-Continental Supply Co. Limited* (*Au Planteur de Caïffa*) vaut 79. Les *Raisins de Corinth* font 188 : il a été réalisé, en 1914-1915, des bénéfices bruts de 9.600.014 drachmes contre 9.624.388 drachmes pendant l'exercice précédent, et un bénéfice net de 3.184.624 drachmes contre 1.836.952 drachmes ; le dividende a été porté de 10 drachmes à 15 dr. par action, tout en consacrant aux amortissements 1.871.076 drachmes. Les *Tabacs des Philippines* abandonnent quelques francs à 370 l'action et 81 la part.

Les *Docks et Entrepôts de Marseille* se retrouvent à 403 et les *Magasins Généraux de Paris* à 345. Le *Printemps* n'est pas coté ; on trouvera plus loin le détail des comptes de l'exercice 1914-1915 ; il sera proposé à l'Assemblée de répartir un dividende de 10 fr. 02 aux actions privilégiées et de 8 fr. 38 aux actions ordinaires, contre 9 fr. 78 et 8 fr. 82 respectivement l'an dernier. La part *Galerie Lafayette* est demandée à 4500 ; le dividende de l'exercice 1914-1915 sera, dit-on, maintenu à 7 fr. 50 brut par action. Après détachement de leur coupon, les *Nouvelles Galeries* cotent 985. Les *Chaussures Incroyables* sont offertes à 235.

L'*Air Liquide* à 226, les *Ciments Français* à 1190, le *Bec Auer* à 638, les *Etablissements Fournier, Osterdag et Le Bouleger* à 370, oscillent autour de leurs cours précédents. La *Compagnie Anonyme Continentale pour la Fabrication des Compteurs et autres Appareils* paie actuellement le solde de son dividende de l'année 1913-1914, et il en va de même de la *Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz*. L'Assemblée de la *Société Générale des Compteurs de Voitures (Tachimètres)* a approuvé les comptes de l'exercice 1914-1915 et a fixé le dividende à 15 fr. brut par action, alors que l'an dernier, il n'avait été rien distribué. Les *Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis* passent de 510 à 530. La *Franco-Russe de Produits Chimiques et d'Explosifs* réalise des progrès à 123 l'ordinaire, 141 la priorité, 153 la part. Les *Usines du Rhône* perdent quelques francs à 2340 l'ordinaire et 590 la privilégiée. Le *Celuloid* revient à 85, l'*Oyonnithé* à 75, les *Matières Plastiques* à 276 l'action, tandis que la part passe de 390 à 414. L'*Unione Concimi* progresse de 75 à 81.

Les *Etablissements Pathé Frères* se retrouvent à 94. Les *Etablissements Gaumont* s'inscrivent à 176, contre 183. La part *Cinéma Eclipse* vaut 52, l'action *Cinéma Omnia* 65 et la part 87. Le *Casino de Nice* accentue sa baisse à 386, tandis que le *Cercle de Monaco* continue sa reprise à 2301,

A LONDRES

L'activité dont le Stock-Exchange avait fait preuve pendant plusieurs séances, il y a huit jours, s'est calmée et les réalisations ont dominé. Toutefois, les deux groupes : valeurs de caoutchouc et valeurs de cuivre ont conservé la plus grande partie de leur reprise.

Dans le groupe des fonds britanniques, aucune variation notable à relever : le nouvel emprunt de guerre reste à 96 5/8, 3 1/2 0/0 1914 se tasse légèrement à 90 1/4, le *Consolidé* s'inscrit à 65, sans changement.

La hausse a fait de nouveaux progrès sur le groupe des valeurs de caoutchouc, ainsi que sur la matière permise qui passe à 2 sh. 9 1/2 d. pour les crêpes ; on n'avait pas vu ce cours depuis avril 1914. L'action *Malacca* s'inscrit à 9 sh. 4 d. Le Conseil déclare aussi bien sur ce titre que sur l'action privilégiée un acompte de 2 sh.

Le groupe des valeurs de cuivre a été aussi très animé ; le *Rio-Tinto* s'avance à 57 7/8.

Il s'est produit encore cette semaine un gros mouvement d'or à la Banque d'Angleterre : l'or a perdu £ 2 millions. Le taux de l'escompte officiel a été porté le 12 courant de 5 à 5 1/2 0/0.

A NEW-YORK

La Bourse de New-York a accentué sa fermeté malgré que les cours aient varié peu sensiblement.

Dans le groupe des valeurs de guerre, *Bethlehem Steel* s'est relevé à 480. Le *Steel* ordinaire est fermé à 87 1/4, l'action de préférence a gagné un point à 116 1/2.

Parmi les grands réseaux, *Atchison* est calme à 108. *Baltimore* reste à 94 3/4. *Pennsylvania* s'inscrit à 59 1/2. *Southern Pacific* s'avance de 102 1/4 à 103 1/4. *Union Pacific* a passé de 137 à 141 1/2.

Grâce à la hausse du cuivre à 19 1/2 cents, les valeurs de cuivre ont été recherchées. *Anaconda* a progressé de 86 à 89 1/8. *Utah Copper* a passé de 74 1/4 à 78 1/4.

Quoique le bruit ait couru à New-York que n'avait pas abouti l'entente entre les banquiers anglais et américains pour la constitution d'un gros crédit à New-York, où les banquiers alliés puissent peur le règlement des achats de munitions et de subsistances, le câble télégraphique s'est relevé à la fin de la semaine à \$ 4.68 1/2.

Chronique des Mines d'Or

Les statistiques relatives à la production de l'or au Transvaal, pendant octobre dernier, viennent d'être publiées. Constatons immédiatement qu'elles sont très satisfaisantes. La production s'est élevée à 797.631 onces évaluées à £ 3.388.122, comparées avec 776.750 onces évaluées à £ 3.299.423 en septembre. La production en octobre est la plus élevée depuis mars 1912 ; la production a été pendant ce mois de £ 3.528.688. Ce record sera sans doute bientôt battu. Les statistiques concernant la main-d'œuvre sont également des plus encourageantes. Le nombre d'indigènes employés dans les mines d'or, en octobre, a été de 210.017, contre 204.833 en septembre, 196.866 en août et 190.000 seulement en juillet. L'abondance de la main-d'œuvre est le facteur principal de la prospérité de l'industrie minière dans le Sud-Afrique.

L'activité dont les mines sud-africaines avaient fait preuve au début de la semaine précédente à la suite de la publication des beaux résultats que nous venons de signaler s'est beaucoup calmée et la reprise dont plusieurs de ces titres avaient été l'objet a été reperdue en partie. Telle *Rand Mines* qui, ayant poussé une pointe vers 118, il y a quinze jours, a reperdu la plus grande partie de son avance ; elle reste à 112.50. Les titres des mines qui font partie de ce groupe ont plus ou moins rétrogradé. *Crown Mines* est de nouveau en recul à 103, *Village Main Reef* s'immobilise à 33.50, ainsi que *Village Deep* à 53. *Robinson Gold* s'est tassée à 43.50.

Les mines de l'Est du Rand ont présenté une résistance à la baisse plus grande que celle du centre. C'est ainsi que *City Deep* s'inscrit à 87. Les perspectives de cette Société sont encourageantes. La durée du gisement est évaluée, d'après le *Statist*, à près de quarante ans. *Brakpan*, peu active, fait néanmoins bonne contenance à 85.

Les *Modderfontein* conservent leur fermeté coutumière. La *Modder B*, la seule qui se traite sur notre place, consolide ses progrès à 160. La *New Modderfontein* et la *Modder Deep* maintiennent leurs cours précédents à £ 15 1/4 et à £ 5 1/4. Signalons que la *New Modder* convoque ses actionnaires en Assemblée extraordinaire pour le 14 janvier, à l'effet de statuer sur un projet de division des actions actuelles de £ 4 en quatre actions de £ 1. Si cette proposition est adoptée, une seconde Assemblée, convoquée pour le 2 février, devra en voter la confirmation.

Les résultats satisfaisants obtenus par la *Consolidated Goldfields* ainsi que l'annonce d'un dividende de 1 sh. 6 d. par action ordinaire ont fait une excellente impression. L'action conserve son avance précédente à 36. Nous publions plus bas quelques renseignements sur les résultats obtenus par cette Société qui complètent ceux que nous avons déjà publiés il y a huit jours,

En valeurs du Congo, *Tanganyika* s'inscrit à 33. *Chartered* est calme à 13.75.

En mines mexicaines, *Las Dos Estrellas* se maintient bien à 130. Toutefois, *Mexico Mines El Oro* fléchit de 114 à 105. *Camp Bird* (Etats-Unis), se tient à 11.75.

Un peu de tassement en *De Beers*. L'ordinaire à 300 au lieu de 310, la préférence à 360, contre 370. La rumeur se fortifie que le Conseil annoncera à la prochaine Assemblée convoquée pour le 28 décembre la reprise des dividendes pour les actions de préférence. Le bruit circule que la Compagnie reprendrait l'exploitation des mines, mais sur une échelle restreinte.

CONSOLIDATED GOLDFIELDS

Les résultats du dernier exercice clos le 30 juin 1915 se soldent par un bénéfice net de £ 299.752, contre £ 388.067 pour l'exercice 1913-14.

Voici, d'ailleurs, comment se présentent les résultats des trois derniers exercices :

	30 juin		
	1913	1914	1915
Produits bruts	807.661	421.822	323.246
Bénéfices nets	773.947	388.067	299.152
Dividendes :			
Actions de préférence	150.000	150.000	150.000
— ordinaires...	200.000	100.000	150.000
Taux	(2 sh.)	(1 sh.)	(1 s. 6 d.)
Solde	+412.605	+131.092	-4.834
Report antérieur....	52.112	62.516	84.472
Dépréciation	402.201	109.136	"
Solde à nouveau	62.516	84.472	80.088

Au cours des trois derniers exercices finissant le 30 juin 1914, le Conseil avait prélevé £ 2 millions sur le fonds de réserve pour amortir les dépréciations du portefeuille, sans préjudice de £ 500.000 prélevées sur les bénéfices. Cette année, aucun prélevement de ce genre n'a été effectué, ce qui indique une amélioration de la situation de la Société. La situation financière s'est d'ailleurs sensiblement améliorée : les créateurs ne dépassent pas £ 4.000, en diminution de £ 561.000, alors que la caisse a augmenté de £ 90 millions. Il ressort de ces résultats que la situation de la Société s'est sensiblement améliorée.

Le rapport mentionne la fusion projetée *Robinson Deep*, qui portera à vingt-cinq années et demi la vie de cette mine, la réouverture de la *Jupiter* et la reprise de ses broyages depuis le 1^{er} septembre, l'augmentation de puissance des usines de traitement de la *Sub Nigel*. A la *Shamva*, les récents développements au niveau le plus bas sont encourageants ; il en est de même à l'*Antelope* et à l'*Eldorado*.

Les perspectives de la *Falcon* sont très bonnes, En Amérique, les participations de la *Goldfields* sont généralement en voie de plus-value. A noter que l'*American Trona Corporation* devra être en mesure de produire de la potasse au début de 1916.

Dividendes et Coupons

Banque Hypothécaire Franco-Argentine. — Le dividende de l'exercice 1914-15 sera maintenu à 12/0.

Chemins de fer Economiques du Nord. — Cette Société met actuellement en paiement les coupons suivants : coupon n° 34 des obligations 3 1/2 0/0, échu le 15 octobre 1914, soit 8 fr. 317; coupon n° 35 des obligations 3 1/2 0/0, échu le 15 avril 1916, soit 8 fr. 068; coupons n° 45 et 42 des obligations 4 0/0, échus le 15 décembre 1914, soit 9 fr. 412, et coupons n° 46 et 43 des obligations 4 0/0, échus le 15 juin 1915, soit 9 fr. 136.

Chemin de fer de l'Est de Lyon. — Le coupon des obligations, échu le 1^{er} décembre 1914 et non payé à cette date, sera mis en paiement, à partir du 1^{er} décembre prochain, à raison de 9 fr. 47 net.

Nitrate Railways. — Les directeurs de cette Société ont décidé de reprendre l'amortissement des obligations de première hypothèque 5 0/0 ; le prochain tirage aura lieu le 1^{er} décembre.

Ils ont également décidé de payer, à partir du 6 décembre prochain, un dividende intérimaire de 2 0/0, soit 4 sh. brut par action, sur les actions ordinaires non converties, et sur les actions de préférence converties.

Eaux et Electricité de l'Indo-Chine. — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1914-15 qui se soldent par un bénéfice brut de 1.292.895 fr., inférieur de 23.633 fr. au précédent ; le bénéfice net ressort à 830.762 fr. Le dividende a été maintenu à 50 fr. par action.

Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé (Victor Popp). — L'exercice 1914-15 se solde par un bénéfice net de 1.584.213 fr. contre 4.681.845 fr. en 1913-14. Le dividende sera ramené de 45 fr. brut à 30 fr. brut par action.

Compagnie Française des Câbles Télégraphiques. — Le dividende de l'exercice 1914, soit 10 fr. brut ou 9 fr. 19 net par action, est mis en paiement contre remise du coupon n° 4, depuis le 20 novembre.

Forges et Acieries de la Marine et d'Homécourt. — L'Assemblée de cette Société, réunie le 25 octobre, a voté un dividende de 65 fr. brut, pour l'exercice 1914-15. La moitié de ce dividende sera payée, en échange du coupon n° 25, à partir du 30 courant, à raison de 32 fr. 50 brut, ou 28 fr. 585 net, par action. Le solde sera payé le 31 mai 1916.

Usines Métallurgiques de la Basse-Loire. — L'exercice 1914-15 s'est soldé par un bénéfice net de 3.391.311 fr., contre 3.207.390 fr. précédemment, après affectation aux amortissements industriels d'une somme de 965.452 fr. au lieu de 1.675.605 fr. en 1913-14. Etant donné que le bénéfice net antérieur avait été reporté à nouveau, le solde disponible actuel ressort à 6.498.293 fr. Il sera proposé à la prochaine

Assemblée de distribuer aux actions un dividende de 20 fr., alors que, l'an dernier, il n'avait rien été réparti.

Laminoirs et Cartoucheries de Toula. — Le dividende de l'exercice 1914-15 sera payé à partir du 15 novembre, contre remise du coupon n° 10, à raison de 65 roubles par action.

Mines de Viccogne et Nœux. — Il est actuellement mis en paiement, en échange du coupon n° 18, et à raison de 48 fr. brut ou 43 fr. 65 net par action, un deuxième acompte de dividende, à valoir sur les bénéfices de l'exercice 1914. Le premier acompte de 15 fr. brut ou 11 fr. 78 avait été payé le 15 mai.

Malacca Rubber. — Le Conseil de cette Compagnie déclare sur les bénéfices de l'exercice courant, un dividende intérimaire de 2 sh. net par action ordinaire ou privilégiée, payable le 15 décembre. Pour l'année 1914, le dividende global avait été de 3 sh. 6 d. payé en une seule fois en juin dernier après l'Assemblée générale.

Société Privilégiée pour favoriser la Production et le Commerce du Raisin de Corinthe. — L'exercice 1914-15 se solde par un bénéfice net de 3.184.624 drachmes, contre 1.836.952 drachmes précédemment. Le dividende est porté de 10 dr. à 15 dr. par action. Une somme de 1.871.076 dr. est portée aux amortissements.

Galleries Lafayette. — La Cote Européenne croit savoir qu'il sera proposé à l'Assemblée du 27 courant de maintenir le dividende à 7 fr. 50 brut par action.

Société Centrale de Dynamite. — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1914-15 que nous avons publiés récemment. Comme nous le laissons prévoir dès le début de septembre, le dividende a été porté de 20 fr. à 43 fr. 50 brut par action, sur lequel un acompte de 20 fr. a été déjà payé.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite. — La première moitié du dividende de l'exercice 1914-15 sera mise en paiement, en échange du coupon n° 2, à partir du 20 courant, à raison de 12 fr. 50 brut ou 9 fr. 95 net par action.

Raffineries et Sucrerie Say. — Le Conseil de cette Société proposerait, paraît-il, à l'Assemblée convoquée pour le mois prochain, des dividendes de 33 fr. aux actions ordinaires et 22 fr. aux actions de priorité pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, contre 8 fr. 18 et 12 fr. 15 pour l'exercice précédent.

Raffineries de Soufre réunies. — Le dividende de l'exercice 1914-15, fixé à 6 fr. brut, ou 5 fr. 45 net, sera mis en paiement, en échange du coupon n° 1, à partir du 15 décembre prochain.

Société Générale des Compteurs de Voitures (Taximètres). — L'Assemblée a fixé le dividende à 15 fr. brut par action, alors qu'il n'avait rien été distribué l'an dernier. Le solde du dividende, soit 10 fr. brut, est mis en paiement depuis le 20 novembre.

Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz. — Cette Société paie, depuis le 16 novembre, contre remise du coupon n° 72, une somme de 34 fr. 80 par action nominative et de 28 fr. 253 par action au porteur, représentant le solde du dividende de 55 fr. brut, voté par la dernière Assemblée.

Compagnie Continentale pour la Fabrication des Compteurs à Gaz et autres Appareils. — Le solde de l'exercice 1913-14, soit 20 fr. brut ou 18 fr. 76 net, est mis en paiement, en échange du coupon n° 80, depuis le 15 courant.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Compagnie Occidentale de Madagascar. — L'Assemblée extraordinaire, tenue à l'issue de l'Assemblée ordinaire du 16 courant, a voté en principe l'augmentation du capital à 6.400.000 fr., étant entendu que la première tranche à émettre ne dépassera pas 400.000 fr. et que chaque tranche ultérieure devra être autorisée préalablement par les actionnaires.

Les 4.000 actions nouvelles de 100 fr. composant la première tranche seront émises à 125 fr. et réservées aux porteurs d'actions et de parts, à raison d'une action nouvelle pour 11 anciennes ou pour 50 parts.

Assemblées et Bilans

Comptoir Lyon-Alemand.

L'Assemblée du Comptoir Lyon-Alemand est convoquée pour le 10 décembre. Ainsi que nous l'avons annoncé, il lui sera proposé un dividende de 25 fr. pour l'exercice 1914-15 clos le 30 juin. Un acompte de 12 fr. 50 ayant été mis en paiement le 12 avril, le solde, soit 12 fr. 50, sera réparti sans doute au début de janvier prochain.

Voici les comptes du dernier exercice comparés à ceux du précédent :

	BILAN AU 30 JUIN	
	1914	1915
<i>Passif.</i>		
Capital.....	Fr. 15.000.000 »	15.000.000 »
Réserve légale.....	439.838 82	439.838 82
— spéciale.....	3.000.000 »	3.000.000 »
Fonds d'amortissement des constructions....	630.533 28	630.533 28
Fonds d'amortissement du matériel.....	1.000.000 »	1.000.000 »
Obligations 4 0/0.....	3.600.000 »	2.376.000 »
Créditeurs :		
Correspondants....	172.666 72	156.805 54
Comptes courants..	9.388.840 62	4.917.895 27
Comptes de dépôts.	560.000 »	541.842 35
Coupons échus.....	54.801 87	168.574 71
Intérêts en cours sur obligations.....	21.174 60	21.946 78
Divers et comptes d'ordre		45.440 81
Pertes et profits :		
Report de l'exercice précédent.....	32.445 75	2.218.665 75
Bénéfice de l'exercice	2.186.220 »	1.012.356 33
Fr. 36.087.321 66	31.529.899 64	

<i>Actif.</i>		
Caisse et Banque de France.....	Fr. 1.810.339 03	1.385.287 10
Portefeuille sur France et étranger.....	3.028.932 43	1.693.317 45
Marchandises (or, argent, platine).....	8.760.710 22	4.800.486 45
Marchandises (sous-produits).....	28.264 10	49.985 50
Débiteurs :		
Correspondants....	2.566.407 38	1.333.160 64
Comptes courants..	9.736.152 69	11.970.563 24
Comptes courants des succursales.....	1.429.554 49	1.149.650 85
Usines :		
Terrain.....	925.600 »	925.600 »
Constructions.....	630.533 28	630.533 28
Matériel	1.999.384 04	1.994.701 13
Immeubles sociaux...	510.000 »	510.000 »
Participations et valeurs diverses.....	4.617.996 25	4.336.612 »
Divers et comptes d'ordre	43.445 75	»
Coffres-forts.....	1 »	1 »
Fonds de commerce.....	1 »	1 »
Acompte de dividende		750.000 »
Fr. 36.087.321 66	31.529.899 64	

Toutes charges et amortissements déduits, les bénéfices du dernier exercice se sont élevés à 1.012.356 fr. 33, contre 2.186.220 fr. pour l'exercice précédent.

Chargeurs Réunis.

L'Assemblée de la Société des Chargeurs Réunis, Compagnie française de navigation à vapeur, est convoquée pour le 29 novembre. L'exercice 1914-1915 se solde par un bénéfice net de 1.611.565 fr. 08 contre 1.818.826 fr. 33 en 1913-14. Il sera proposé à l'Assemblée de maintenir la répartition à 33 fr. par action.

Voici comment se comparent les comptes des deux derniers exercices :

	BILAN AU 30 JUIN	
	1914	1915
<i>Actif.</i>		
Matériel naval....	Fr. 70.133.288 96	69.901.486 92
Navires et matériel en construction	2.982.542 10	2.920.800 90
Machines frigorifiques	196.305 46	39.261 10
Matériel naval auxiliaire.....	712.874 01	816.698 32
Approvisionnements	1.557.870 93	1.517.351 »
Mobilier et immeubles	1.210.218 17	1.353.432 07
Caisse, portefeuille, banquiers.....	4.737.077 83	4.170.614 54
Valeurs mobilières, cautionnements.....	211.831 30	205.207 30
Voyages en cours....	2.658.810 19	6.234.123 19
Débiteurs divers.....	6.720.350 40	7.345.340 77
Fr. 91.121.169 35	94.504.316 11	
<i>Passif.</i>		
Capital	Fr. 18.750.000 »	18.750.000 »
Prime d'émission	354.087 85	354.087 85
Obligations	17.228.000 »	16.438.000 »
Réserve statutaire....	1.250.000 »	1.340.941 30
Réserve spéciale pour renouvellement de chaudières et grosses réparations.....		2.169.128 81
Réserves spéciales : fonds de prévoyance d'amortissement	2.399.827 28	2.399.827 28
Amortissement du matériel naval.....	27.791.010 »	31.769.655 29
Fonds d'assurances	7.858.622 29	8.323.506 58
Créanciers divers	11.382.179 70	10.937.731 80
Profits et pertes.....	Fr. 91.121.169 35	94.504.316 11

	COMPTES DE PROFITS ET PERTES	
	<i>Credit.</i>	<i>Debit.</i>
Recettes de toute nature	Fr. 41.136.965 01	34.712.586 42
Dépenses d'exploitation	34.823.122 97	27.769.708 06
Amortissement du matériel naval	3.197.260 17	4.147.562 56
Frais généraux.....	583.368 85	499.897 39
Intérêts des obligations.....	714.386 67	683.853 33
Total du débit..	Fr. 39.318.138 66	33.101.021 34
Rappel du crédit.....	41.136.965 01	34.712.586 42
Bénéfices nets...Fr.	1.818.826 35	1.611.565 08
Report antérieur.....	119.487 07	409.872 12
Solde disponible..Fr.	1.938.313 42	2.021.437 20
<i>Repartition.</i>		
Réserve statutaire....	90.941 30	80.578 25
Réserve spéciale	»	450.000 »
Dividende aux actions	1.312.500 »	1.312.500 »
Parts de fondateurs ..	80.000 »	80.000 »
Tantièmes.....	45.000 »	45.000 »
Report à nouveau.....	409.872 12	53.358 95
Fr. 1.938.313 42	2.021.437 20	

A l'actif, le compte Matériel Naval présente une diminution de 231.802 fr. 04 par suite de la mise hors de service du vapeur annexe *Avant-Garde* et de la reprise de diverses factures concernant l'Asie, compensée dans une certaine mesure par quelques dépenses faites sur le *Bougainville*. Le compte Navires en construction représente les acomptes payés sur les vapeurs *Aurigny*, *Belle-Isle*, *Désirade*, *Eubée* et sur un cargo destiné à la côte occidentale d'Afrique. Les Machines frigorifiques comprennent le coût des installations faites sur l'*Amiral-Zédé*, moins amortissements. Le Matériel naval auxiliaire est en augmentation de 103.824 fr. 31 c., malgré d'importants amortissements par suite de l'achat pendant l'exercice d'un remorqueur et de deux chalands. Les Approvisionnements s'élèvent à 1.517.351 fr., contre 1 million 557.870 fr. 93 l'an dernier. Le chapitre Mobilier et Immeuble accuse une augmentation de 143.213 fr. 99 c. provenant de travaux exécutés dans plusieurs agences, partiellement compensée par certains amortissements. Les Valeurs disponibles et les Valeurs mobilières et Cautionnements se montent ensemble à 4.375.821 fr. 84 c., en diminution de 573.087 fr. 29. Les Débiteurs divers, en augmentation de 624.990 fr. 37, comprennent le Trésor public pour 1.852.931 fr. 79; des Comptes d'ordre pour 1.831.454 fr. 73 et divers débiteurs pour le surplus.

Sur un passif qui s'élève au total de 94 millions 504.316 fr. 11, les sommes dues aux tiers n'atteignent que 27.375.731 fr. 80 et sont groupées sous les deux rubriques : Obligations en circulation, 16.438.000 fr., et Créditeurs divers, 10.937.731 fr. 80 c.; ce chapitre comprend, outre un certain nombre de comptes d'ordre, les sommes dues aux agents et consignataires, ainsi qu'aux fournisseurs de la Compagnie et à divers. La Réserve statutaire est en augmentation de 90.941 fr. 30 sur le chiffre du précédent bilan. L'amortissement du Matériel naval est en augmentation de 3 millions 978.645 fr. 29. Aux termes de l'article 44 des statuts, ce compte doit être crédité d'une somme représentant au moins 5 0/0 du coût primitif des navires; en outre, le Conseil a cru bon de frapper certaines unités de la flotte d'un amortissement complémentaire; par contre, ce compte a été débité des amortissements pratiqués sur le vapeur annexe *Avant-Garde* mis hors de service. Le fonds d'assurances a été crédité des primes passées dans l'exercice et débité de la participation de la Compagnie dans diverses avaries. En définitive, ce compte présente une augmentation de 464.884 fr. 20 sur le chiffre de l'année dernière.

La situation financière de la Société est bonne. Elle travaille actuellement dans des conditions très rémunératrices en raison de la cherté des frets, et ses bénéfices ne pourront que s'en ressentir sensiblement dans l'avenir. Notons, d'ailleurs, que, n'eussent été les amortissements exceptionnels pratiqués pour l'exercice 1914-15, le bénéfice se fut déjà montré en notable augmentation.

Société Industrielle des Téléphones.

L'Assemblée de la Société Industrielle des Téléphones est convoquée pour le 27 courant. Les bénéfices nets de l'exercice 1914-15 atteignent 1 million 747.235 fr. 24 contre 1.791.628 fr. 49 pour l'exercice 1913-14. Il sera proposé de répartir un dividende de 15 fr. contre 12 fr. précédemment.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

	BILAN AU 30 JUIN	
	1914	1915
<i>Actif.</i>	—	—
Usines :		
Entrepreneurs (appareils électriques)	1.487.598 01	1.411.845 21
Bezons (câbles)....	4.234.131 65	4.033.736 60
— (chaussures)	964.986 74	920.474 78
Grenelle (caoutchouc)	2.866.320 48	2.792.641 67
Calais (sous-marins)	1.049.930 95	947.130 95
Levallois (appareillage et lumière)....	1.526.229 93	1.500.620 38
Navire <i>François-Arago</i>	570.000 »	500.000 »
Brevets.....	1 »	1 »
Participations industrielles.....	293.340 40	267.323 »
Caisse, comptes courants, disponibilités	2.428.668 78	3.557.078 56
Débiteurs divers....	5.055.999 72	7.202.950 94
Marchandises en magasin et en cours de fabrication.....	11.795.131 75	11.236.908 62
Prime de remboursement amortissable des obligations.....	890.525 86	854.373 18
Loyers d'avance.....	20.137 50	20.137 50
Fr. 33.183.002 77	35.245.222 39	
<i>Passif.</i>		
Capital social.....	18.000.000 »	18.000.000 »
Réserve légale.....	971.232 29	1.027.313 72
Obligations en circulation.....	8.066.000 »	7.923.000 »
Créditeurs divers.....	3.172.478 10	5.119.262 02
Sommes reçues à valoir sur commandes en cours.....	257.598 18	896.103 19
Effets à payer.....	592.658 80	»
Coupons d'actions et d'obligations restant à payer	197.033 64	348.387 89
Obligations amorties à rembourser	77.000 »	131.000 »
Profits et pertes.....	1.849.001 76	1.800.155 57
Fr. 33.183.002 77	35.245.222 39	

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

<i>Debit.</i>		
Frais généraux.... Fr.	670.547 70	569.634 34
Provision pour allocations aux agents mobilisés et à leurs familles	350.000 »	
Intérêt des obligations	326.780 »	321.230 »
Abonnement au timbre	15.702 75	23.428 68
Amortissement de la prime de remboursement des obligations	35.801 18	36.152 68
Total du débit... Fr.	1.048.831 63	1.300.445 70
<i>Credit.</i>		
Bénéfices industriels.	2.726.801 68	2.929.898 82
Produit des participations industrielles	13.584 30	42.691 93
Intérêts sur comptes courants et divers...	100.074 14	75.090 19
Total du crédit... Fr.	2.840.460 12	3.047.680 94
Rappel du débit....	1.048.831 63	1.300.445 70
Bénéfices nets.... Fr.	1.791.628 49	1.747.235 24
Report antérieur.....	57.373 27	52.920 33
Solde disponible.. Fr.	1.849.001 76	1.800.155 57
<i>Repartition.</i>		
Amortissement sur immeubles et matériel..... Fr.	670.000 »	?
Amortissement sur navire <i>François-Arago</i> .	70.000 »	?
Réserve légale.....	56.081 43	?
Dividende	720.000 »	900.000 »
Provision destinée à secourir le personnel appelé aux armées	350.000 »	?
Report à nouveau....	52.920 33	?
Fr. 1.849.001 76	1.800.155 57	

Les travaux neufs exécutés dans l'année, déduction faite de la valeur des vieilles matières, se sont élevés à 77.251 fr. 83; mais comme d'après le compte de répartition de l'an dernier, un amortissement de 600.000 francs a été appliqué à ce poste, les Immobilisations apparaissent en diminution nette de 522.748 fr. 47. Le navire *François-Arago* a été également amorti de 70.000 fr. Les ressources, comprenant les disponibilités immédiates d'une part, les débiteurs d'autre part, s'accusent en augmentation, ensemble, de 3.275.361 fr.; la diminution d'un demi-million environ des marchandises en cours de fabrication est justifiée sans doute par l'activité du débit de la Société qui

doit fournir l'Etat pour un certain nombre de produits utiles à la défense nationale : d'ailleurs, l'augmentation du compte Débiteurs divers que nous faisons plus haut ressortir, donne du poids à cette hypothèse, car si l'Etat est un débiteur sûr, c'est aussi un débiteur lent. Au passif, il n'existe plus de compte Effets à payer, mais le compte Créditeurs divers est en augmentation sensible, sans que ce fait puisse appeler de commentaire autre que la constatation de la grande activité industrielle et commerciale actuellement déployée et l'inclusion dans ce chapitre de la provision pour allocation aux agents mobilisés et à leurs familles. La situation financière est bonne, la trésorerie aisée, les perspectives industrielles satisfaisantes ; la Société semble en excellente posture à tous points de vue.

Tréfileries et Laminoirs du Havre.

L'Assemblée de la Société des Tréfileries et Laminoirs du Havre est convoquée pour le 30 novembre. Il lui sera soumis les comptes afférents à l'exercice 1914-1915 et proposé de maintenir le dividende à 12 fr. 50 par action de 100 fr.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

	BILAN AU 30 JUIN	
	1914	1915
<i>Passif.</i>	—	—
Capital..... Fr.	25.000.000 »	25.000.000 »
Réserve légale.....	2.500.000 »	2.500.000 »
Réserve extraordinaire.....	13.200.000 »	13.200.000 »
Obligations amorties.	2.613.250 »	2.865.750 »
Provision pour fluctuations des cours des métaux en dehors du stock de cuivre, compté à £ 50 la tonne.....	1.000.000 »	1.000.000 »
Provision pour dépréciations éventuelles, notamment celles pouvant résulter de la guerre	1.000.000 »	
Provision pour liquidation des pensions et indemnités pour accidents à la charge de la Compagnie...	58.640 50	
Obligations à rembourser (valeur nominale).....	8.100.000 »	7.847.500 »
Coupons d'actions et d'obligations échus et obligations amorties exigibles.....	246.643 57	347.252 75
Dividende, exercice 1913-14.....	»	3.125.000 »
Effets et warrants à payer.....	7.288.474 63	8.398.289 43
Fournisseurs et divers.....	5.846.335 02	20.391.603 40
Prévisions de dépenses incomptes à l'exercice	465.678 34	»
Profits et pertes.....	5.498.906 41	7.622.725 96
Fr. 71.817.928 02	93.298.121 54	

<i>Actif.</i>		
Immobilisations.. Fr.	16.090.976 56	16.572.619 44
Matériel de bureau...	1.000 »	1.000 »
Etudes, essais, recherches, brevets	1 »	1 »
Prime de remboursement des obligations	918.960 »	886.860 »
Caisse.....	229.730 57	392.485 17
Banquiers	2.250.748 59	7.272.631 86
Titres en portefeuille.	6.024.209 45	5.931.354 45
Clients et débiteurs divers	17.033.997 39	37.910.894 56
Effets à recevoir.....	1.773.990 73	4.359.318 36
Cautionnements.....	1.189.839 31	374.306 56
Loyers d'avance.....	14.200 »	»
Aciers divers à l'usine du Havre et dans les dépôts	1.417.461 41	»
Stock réglementaire de cuivre compté au prix fixe de £ 50 la tonne.....	2.480.000 »	7.720.000 »
Existence de cuivre en excédent pour l'exécution des commandes en cours.....	12.426.718 85	8.902.544 97
Métaux divers, approvisionnements, combustibles	4.721.831 28	3.737.576 13
Marchandises générales et approvisionnements du département de la Canalisation Electrique...	5.244.262 88	3.236.529 04
Fr. 71.817.928 02	93.298.121 54	

	COMPTES DE PROFITS ET PERTES	
Bénéfices industriels...	5.456.298 98	7.122.882 19
Charges financières.....	612.885 »	614.721 25
Bénéfices nets...	4.843.413 98	6.508.160 94
Report précédent	655.492 43	1.114.565 02
Solde disponibl.Fr.	5.498.906 41	7.622.725 96

Repartition.

Provision pour dépréciations et risques éventuels.....	1.000.000 »	1.000.000 »
Provision pour réfection de l'outillage et remise en état des usines.....	»	1.500.000 »
Réserve extraordinaire.....	259.341 39	275.816 10
Tantèmes	3.125.000 »	3.125.000 »
Dividende.....	459.072 59	1.721.909 86
Report à nouveau.....		
Fr. 4.843.413 98	7.622.725 96	

Les comptes du siège social qui se rattachent aux immobilisations représentent 887.861 fr., contre 949.961 fr., la diminution correspondant à l'amortissement de la prime d'émission sur les obligations remboursées pendant l'exercice. Les caisses et banquiers ressortent au total à 663.417 francs 03, contre 2.480.479 fr. 16 au précédent bilan, soit une augmentation sensible, fort utile dans les circonstances actuelles, si l'on considère surtout l'augmentation des engagements figurant au passif et les facilités que la Société doit s'assurer pour la régularité de ses approvisionnements. Les titres en portefeuille représentent 5.931.354 fr. 45, contre 6.024.209 fr. 43, la diminution tenant compte de certaines baisses de cours. Les clients, débiteurs divers, effets à recevoir, cautionnements forment un total de 42 millions 644.519 fr. 48, contre 20.042.027 fr. 43. Les stocks de marchandises représentent 19.396.630 fr. 14, contre 26.290.274 fr. 42 au précédent bilan, soit une diminution de 6.693.624 fr. 28. La valeur des stocks n'a pas été contrôlée à l'aide des opérations habituelles d'inventaire qui, en exigeant l'arrêt des ateliers, eussent absorbé un temps précieux. Mais il paraît certain que les chiffres portés au bilan y figurent avec toutes les garanties possibles d'exactitude et de prudence. Le Conseil a jugé qu'il y avait lieu d'augmenter de 1.000 tonnes le stock de métaux évalué à un prix fixe.

Au passif, le capital (25 millions de francs), la réserve légale (2.500.000 fr.), la réserve extraordinaire (13.200.000 fr.), la provision pour fluctuation du cours des métaux (1 million de francs), sont sans changement, tandis qu'une provision nouvelle de 1 million de francs se trouve inscrite au bilan, en application de la décision prise lors de la dernière Assemblée, et que la réserve par obligations amorties (2.865.730 fr., contre 2 millions 613.250 fr. au précédent bilan) se trouve augmentée des 252.500 fr. dont le compte Obligations (7.847.500 fr., contre 8.100.000 fr.) se trouve diminué. La provision pour liquidation de pensions se trouve maintenant comprise dans les créditeurs divers, dont l'ensemble représente 32.262.145 fr. 45, contre 13.847.131 fr. 56 au 30 juin 1914, soit une augmentation de 18 millions 415.014 fr. 02, dont pour 3.425.000 fr. le précédent dividende, non encore mis en paiement le 30 juin 1915, le solde correspondant à peu près à l'augmentation des engagements industriels. Le fonds de roulement apparaît en augmentation de 2.615.636 fr. 62 par rapport au précédent bilan. La situation de la Société apparaît comme très satisfaisante.

Houillères d'Ahun.

L'Assemblée de la Société des Houillères d'Ahun, convoquée une première fois le 20 novembre, n'a pu se réunir faute de quorum ; elle est convoquée de nouveau pour le 11 décembre. Il lui sera proposé un dividende de 5 fr. par action de 125 fr. pour l'exercice clos le 30 juin. Aucun dividende n'avait été réparti depuis l'exercice 1909-1910.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

	BILAN AU 30 JUIN	
	1914	1915
Houillères, terrains, bâtiments, puits, etc. Fr.	3.396.806 »	3.447.061 64
Matériel des puits et ateliers d'agglomérés	1.119.274 »	1.117.966 63
Travaux neufs pendant l'exercice	16.361 »	21.793 71
Installation d'une usine à briques.....	134.147 »	

Marchandises.....	374.580	»	303.612	92
Comptes courants divers.....	20.462	»	35.016	18
Cautionnements.....	39	»	33	70
Banquiers et caisses.....	402.125	»	698.640	77
Portefeuille.....	53.385	»	165.036	80
Acheteurs divers.....	83.272	»	84.018	78
Prime de remboursement.....	150.000	»	150.000	»
Fr.	6.349.813	»	6.725.339	38

Passif.

Capital (actions de 125 francs).....	4.312.500	»	4.312.500	»
Obligations.....	750.000	»	750.000	»
Exigibilités.....	151.852	»	164.189	15
Réserve.....				
— statutaire.....	256.180	»	256.179	65
— pour approvisionnements..	86.564	»	86.563	86
— pour matériel..	264.538	»	264.537	82
— de prévoyance pour accidents..	195.630	»	194.331	65
— p' travaux d'aménagement.	120.000	»	120.000	»
Effets moratoires.....			9.300	55
Profits et Pertes :				
Solde des précédents exercices	48.210	»	74.338	51
Bénéfices de l'exercice.....	164.340	»	493.398	19
Fr.	6.349.813	»	6.725.339	38

Repartition.

Réserve statutaire.....		10.000	»	
Amortissements :				
Sur travaux neufs....		21.793	71	
Sur usine à briques..		13.503	65	
Sur usine hydro-électrique	138.212	»	56.684	89
Sur concessions de la Creuse.....		190.000	»	
Sur créances irrécouvrables.....		1.254	45	
Intérêt et dividende.....		172.500	»	
Tantièmes		12.000	»	
Report à nouveau.....	74.338	»	90.000	»
Fr.	212.550	»	567.736	70

L'occupation de la majorité des charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais par l'ennemi est une aubaine pour nos charbonnages du Centre. La Société a réalisé pendant le dernier exercice un bénéfice net de 493.398 fr. 19. Il faut remonter à l'exercice 1901-1902 pour retrouver un chiffre de bénéfices aussi élevé.

Grands Magasins du Printemps.

(LAGUIONIE ET Cie)

L'Assemblée de la Société des Grands Magasins du Printemps est convoquée pour le 27 novembre. Il lui sera proposé un dividende de 8 fr. 38 brut aux actions ordinaires de 450 fr. et de 10 fr. 02 aux actions privilégiées. Les dividendes respectifs pour l'exercice précédent avaient été de 8 fr. 82 et 9 fr. 78, payables le 10 mai.

Voici les comptes du dernier exercice, comparés à ceux du précédent :

BILAN AU 31 JUILLET

	1914	1915
<i>Actif.</i>		
Caisse et banquiers...	16.998.109	85
Marchandises.....	14.413.751	10
Fournitures économatisées, débiteurs divers, etc. fets à recevoir.....	5.854.235	52
Portefeuille.....	1	»
Dépôts sous caution..	73.557	62
Taxes sur titres.....	218.684	46
Créances contentieuses.....	1	»
Assurance sur la vie du gérant.....	104.324	50
Fonds de commerce.....	1	»
Immeubles commerce	33.724.784	84
Constructions n° 2.....	10.410.966	68
— n° 3.....	3.330.292	15
Constructions à Clichy	2.602.739	82
Immeubles de rapport	2.387.230	70
Fr.	89.815.680	24
<i>Passif.</i>		

Passif.

Capital	27.000.000	»	27.000.000	»
Obligations 4/0 émis-sion 1910.....	10.283.500	»	10.059.500	»
— à rembourser	69.861	»	125.748	»
Fournisseurs.....	8.786.473	22	6.240.483	94
Créditeurs divers, etc.	10.777.409	64	12.829.475	18
Caisse de prévoyance pour personnel.....	1.247.624	71	1.258.268	29
Loyers d'avance.....	69.711	50	66.761	50
Cautionnements divers.....	16.127	34	16.372	44
Créances hypothécaires.....	1.306.100	»	1.576.000	»
Annuités Crédit Foncier.....	10.573.259	13	10.524.663	11
Annuités C ^e Canal de Suez.....	4.270.000	»	4.270.000	»

Bons de caisse, intérêts et dividendes échus.....	178.836	79	505.782	64
Provision pour recouvrements.....	500.000	»	500.000	»
Réserve spéciale.....	2.000.000	»	2.000.000	»
Réserve légale.....	1.284.734	19	1.293.430	18
Assurances :				
Sur la vie du gérant	608.939	74	608.185	58
Incendie.....	665.000	»	665.000	»
Maritimes.....	40.000	»	40.000	»
Prime sur émission.....	5.431.818	93	5.299.917	65
Profits et pertes :				
Amortissements....	3.000.000	»	1.073.306	21
Solde disponible...	1.706.784	05	1.800.000	»
Fr.	89.815.680	24	87.722.894	72

La guerre devait exercer une répercussion défavorable sur la situation des grands magasins parisiens. La mobilisation d'une grande partie du personnel masculin, la suspension des transports, le ralentissement économique général, puis un peu plus tard, l'exode de la population parisienne contribuèrent à diminuer dans des proportions considérables le chiffre d'affaires. Néanmoins, à partir de décembre 1914 on a pu constater une reprise des ventes, qui est allée en s'accentuant régulièrement.

Les comptes du dernier exercice font ressortir un bénéfice de 2.873.306 fr. 21 contre 4.706.784 fr. 05 en 1913-14. Sur ce bénéfice, il a été déduit une somme de 1.800.000 fr. qui a été appliquée aux amortissements. Il est resté ainsi une somme disponible de 1.800.000 fr. qui permettrait d'effectuer les répartitions susdites.

La situation financière est satisfaisante ; les disponibilités se chiffrent par 36.200.000 fr. faisant ressortir, défaillance faite des exigibilités, un fonds de roulement net de 16.700.000 fr.

Nouvelles et Informations**BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE**

Voici, réduit à ses chapitres essentiels, le bilan de la Banque de France au 18 novembre, comparé à celui au 11 novembre :

	ACTIF
Encaisse-or..... Fr.	4.807.117.230
Encaisse-argent.....	362.231.353
Disponibilités et avoir à l'étranger.....	996.417.980
Portefeuille.....	282.303.456
Effets prorogés.....	1.881.555.979
Avances sur titres....	563.682.911
Avances permanentes à l'Etat.....	200.000.000
Avances nouvelles à l'Etat.....	7.300.000.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat à des Gouvernements étrangers.....	560.000.000
	PASSIF
Billets en circul..... Fr.	14.210.787.610
Compte courant du Trésor.....	56.265.799
Comptes courants particuliers	2.616.912.381
Bénéfices bruts des escomptes et intérêts divers de la semaine	2.510.129

Le public a versé encore 25 millions cette semaine à la Banque de France, ce qui porte le total des versements depuis le 27 mai à 1 milliard 98.869.265 fr.

L'Etat a encore emprunté 100 millions à la Banque et les Gouvernements étrangers 10 millions. Le Trésor a retiré 3 millions. Au total 143 millions de sorties pour les besoins de la Défense nationale ou de l'administration publique. La Banque y a fait face au moyen de 92 millions versés par les particuliers, 6 millions remboursés par le portefeuille et 6 millions dont l'augmentation de la circulation fiduciaire surpassé l'accroissement des disponibilités de la Banque (encaisse et avoir à l'étranger).

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

20 octobre	58.885	32.573	144.509	117.514	44.762	30.97
27 —	56.231	32.795	139.557	115.481	41.886	30.01
3 nov...	56.056	33.433	141.312	117.435	41.672	29.50
10 —	55.351	33.198	139.373	116.502	40.603	29.12
17 —	53.570	33.014	141.374	120.056	39.006	27.63

LE TAUX DE L'ESCOMpte A LONDRES

La Banque d'Angleterre a élevé, vendredi 12 novembre, le taux de l'escompte de 5 à 5 1/2 0/0 pour les effets à trois mois.

LE PROJET DE BUDGET ESPAGNOL POUR 1916

Le projet de budget pour 1916 qui vient d'être présenté aux Cortès espagnoles par M. Bugallal, ministre des Finances, se compare comme suit avec la loi de finances de 1915 :

	Loi de finances	Projet de budget
1915	de 1716	
(en millions de pesetas)		
Recettes.....	1.280.535	1.406.478
Dépenses.....	1.465.044	1.470.849
Déficit.....	184.509	64.371

Le déficit pour 1915 est évalué ainsi à 64.371.000 pesetas, sans compter les augmentations possibles des dépenses de l'armée. Celles-ci sont évaluées à 164 millions, sans changement sur 1915.

Afin d'accroître les ressources de l'Etat, le ministre des Finances a présenté plusieurs projets de réformes fiscales, dont nous énumérons ci-dessous les cinq

Relevé des Cours de la Bourse du 13 au 19 novembre 1915

	Samedi 13 nov.	Lundi 15 nov.	Mardi 16 nov.	Mercredi 17 nov.	Jeudi 18 nov.	Vendredi 19 nov.	Samedi 13 nov.	Lundi 15 nov.	Mardi 16 nov.	Mercredi 17 nov.	Jeudi 18 nov.	Vendredi 19 nov.	
FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS.													
3 0/0.....	65 90	65 75	65 50	65 35	65 10	65 ..	Chine 4 0/0 or 1893.....	—	—	—	—	—	
3 0/0 Amortissable.....	74 90	74 70	—	—	—	—	— 5 0/0 or 1902.....	—	—	—	—	—	
3 1/2 0/0 libérée.....	90 80	90 85	90 85	90 85	90 85	90 85	— 5 0/0 or 1903.....	—	—	—	—	—	
— — postérieur au 1er fév. 1915.....	—	—	—	—	—	—	— 5 0/0 1911.....	—	—	—	—	—	
Obligat. Chemins de fer de l'État.....	410 ..	—	—	—	—	—	— 5 0/0 or 1913 (réorganisation).....	—	—	—	—	—	
VALEURS FRANÇAISES : ACTIONS.													
Banque de France.....	—	4500 ..	—	—	—	—	Congo (stat du) Lots 4 888.....	58 50	—	—	—	58 ..	
Banque de l'Algérie.....	—	2380 ..	2375 ..	2375 ..	—	—	Danemark 2 0/0 191.....	—	—	—	66 60	—	
Banque de Paris et des Pays-Bas.....	885 ..	885 ..	885 ..	—	—	—	Egypte Unifiée coup. 500.....	—	—	—	—	—	
Compagnie Algérienne.....	—	—	—	915 ..	—	—	— coup. 2 500.....	—	—	—	—	—	
Comptoir National d'Escompte.....	—	—	—	—	—	—	— coup. 23 000.....	—	—	—	—	—	
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, t. p. 230 fr. p.	—	—	—	—	—	—	— 3 1/2 privilégiée, coup. 12 500.....	—	—	—	—	—	
Crédit Foncier de France.....	—	—	—	—	—	—	Espagne 4 0/0 Extérieure, coup. de 160 ..	91 20	—	—	—	—	
Crédit Français.....	—	—	—	—	—	—	— 240 ..	90 20	—	—	89 50	87 70	
Crédit Industriel, act. 125 fr. payés.....	—	—	—	—	—	—	— 480 ..	88 15	87 75	—	86 50	85 60	
— act. libérée.....	—	—	—	—	—	—	Finlande 3 1/2 0/0 amort. 1901.....	—	—	—	—	—	
Crédit Lyonnais.....	994 ..	990 ..	993 ..	990 ..	—	970 ..	Haiti 1896 6 0/0	—	—	485 ..	—	—	
Crédit Mobilier Français.....	—	—	—	—	—	—	— 1910 5 0/0	400 ..	397 ..	—	396 ..	—	
Société Générale.....	—	—	—	—	—	—	Hellénique 5 0/0 1884	—	—	—	—	—	
Banque Française pr le Comm. et l'Indust. 180 ..	—	—	—	—	—	—	— 5 0/0 1884	—	—	—	—	—	
Banque de l'Union Parisienne.....	—	570 ..	—	570 ..	570 ..	570 ..	— 4 0/0 1902	—	—	—	—	—	
Rente Foncière.....	—	—	—	—	—	—	— 4 0/0 1910	—	—	—	—	—	
Société des Immeubles de France.....	—	—	—	—	—	—	— 5 0/0 1914	81 45	—	—	—	—	
Bône-Guelma, act.	—	517 ..	—	—	—	—	Hollande 3 0/0, coup. 4 000	84 50	84 25	83 30	82 30	82 25	
Est-Algérien, act.	518 ..	519 ..	515 ..	513 ..	515 ..	516 ..	Italie 3 1/2, c. 33	—	79 25	—	—	79 ..	
Est. act. de 500 fr.	740 ..	—	735 ..	—	—	—	— 3 0/0	—	—	—	—	—	
— act. de jouissance.....	—	—	321 ..	—	321 ..	321 ..	Japon 4 0/0 1905, coup. de 20	81 25	81 50	81 50	81 ..	80 15	
Lyon, act. de capital.....	985 ..	—	—	—	—	—	— coup. 100	80 75	81 ..	81 ..	81 25	80 75	
— de jouissance.....	—	—	—	—	—	—	— coup. 200	80 50	—	81 ..	81 25	80 ..	
Midi, act. de capital.....	—	—	—	—	—	—	— 5 0/0 1907, coup. de 400	—	94 75	94 50	94 ..	93 75	
— act. de jouissance.....	—	—	—	—	—	—	— 4 0/0 1910	490 ..	490 ..	490 ..	490 ..	490 ..	
Nord, act. de capital.....	—	—	1199 ..	—	—	—	— 5 0/0 1913 (Bons)	473 ..	—	—	—	—	
— act. de jouissance.....	—	—	—	—	—	—	Minas Geraes (État de) 5 0/0 or 1907	—	—	—	—	—	
Orléans, act. de capital.....	—	—	—	—	—	—	Norvégien 3 0/0 1896	82 ..	—	82 ..	82 ..	82 ..	
— de jouissance.....	675 ..	—	—	—	—	—	— 3 1/2 0/0 1902, coup. 47 fr. 50	—	87 50	—	—	87 ..	
Ouest, act. de capital.....	694 ..	—	—	—	—	—	— coup. 35 fr.	—	87 50	—	—	87 ..	
— act. de jouissance.....	—	—	—	—	—	—	— 3 1/2 1904-05	85 50	85 ..	84 ..	83 50	82 50	
Ouest-Algérien act.	—	—	—	—	—	—	Portugais 3 0/0 1re série, coup. de 20 et 100	58 ..	—	—	—	58 10	
Docks et Entrepôts de Marseille.....	407 ..	410 ..	—	405 ..	403 ..	486 ..	— 3 ^e série	—	—	—	—	475 ..	
Entrepôts et Magasins Généraux.....	—	—	—	—	—	—	— 4 1/2 1/94 (obl. des Tabacs)	490 ..	486 ..	482 ..	480 ..	—	
Gaz pour la France et l'Etranger.....	—	—	—	—	—	—	Roumanie, rente convertie 4 0/0	—	—	—	—	—	
C ^e Générale Transatlantique, ordinaire	—	—	108 ..	—	—	—	— 1910 4 0/0	—	—	—	—	—	
— priorité	110 ..	—	112 ..	—	—	—	Russe 4 0/0 1897-69	—	—	—	—	—	
Messageries Maritimes, ordinair	—	—	—	—	—	—	— 4 0/0 1880	—	—	—	—	—	
— priorité	110 ..	—	—	—	—	—	— 4 0/0 1889, coup. de 20	—	—	71 ..	—	—	
Métropolitain, act. de capital	—	—	—	404 ..	—	—	— coup. 100	—	—	—	—	—	
Nord-Sud, actions	103 ..	103 ..	102 ..	102 ..	—	102 ..	— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émission	—	—	—	—	—	
Chemins de fer de Santa-Fé.....	—	—	—	—	—	—	— 4 ^e émission	—	—	—	—	—	
Omnibus, act. de capital	—	—	—	—	—	—	Consolidé 4 0/0, 1 ^e et 2 ^e sér., c. 500	—	—	—	—	—	
— act. de jouissance.....	—	—	—	—	—	—	— 1901	—	—	—	—	—	
Omnium Lyonnais.....	90 ..	—	—	—	—	—	— 3 0/0 1891	—	59 70	—	—	—	
Parisienne pr l'ind. des Ch. de fer et Tram.	—	—	—	—	—	—	— 3 0/0 1896	—	—	—	—	—	
Tramways de Bordeaux.....	—	—	—	215 50	215 ..	—	— 3 1/2 0/0 or 1894, coup. 87 fr. 50	—	—	—	—	—	
Tramways (C ^e G ^e Française de)	—	—	—	—	—	—	— 5 0/0 1908	—	—	—	85 50	—	
Tramways de Paris et Départ. de la Seine.....	—	—	—	—	—	—	— 4 1/2 0/0 1909	77 ..	—	—	—	—	
Tramways (C ^e G ^e Parisienne de), ordinair	—	—	—	—	—	—	— intérieur 4 0/0 1894	—	—	—	—	—	
— priorité	—	—	—	—	—	—	— Let. de gage 3 1/2 Banq. Fonc. Nobl.	—	—	—	—	—	
Voitures à Paris.....	—	—	—	—	—	—	Santa-Fé 3 0/0 1910	—	—	420 ..	420 ..	420 ..	
Compagnie d'Aguilas	62 ..	—	—	—	—	—	Sao-Paulo 5 0/0 or 1907	355 ..	355 ..	359 ..	360 ..	365 ..	
Compagnie du Boléo, act. 100 fr.	620 ..	—	620 ..	624 ..	—	—	— bons du Trésor 5 0/0 1913	482 ..	481 ..	482 ..	481 50	480 ..	
Cuivre et Pyrites.....	—	—	—	—	—	—	Serbe 3 0/0 1902	380 ..	380 ..	—	—	—	
Electro-Métallurgie de Dives	619 ..	—	—	—	600 ..	595 ..	595 ..	— 4 1/2 1906	—	—	—	—	—
Malifidano, jouissance.....	—	—	—	—	—	—	— 4 1/2 0/0 1909	—	—	—	—	—	
Métaux (Compagnie Française des)	702 ..	—	—	—	702 ..	702 ..	702 ..	— 5 0/0 1908	—	—	—	—	—
Penarrova.....	—	—	1295 ..	—	—	—	— 4 1/2 0/0 1909	77 ..	—	—	—	—	
Sels Gemmes.....	—	—	—	—	—	—	— intérieur 4 0/0 1894	—	—	—	—	—	
Canal ou Panama (Société Civile)	97 50	98 ..	97 50 ..	—	—	—	— Let. de gage 3 1/2 Banq. Fonc. Nobl.	—	—	—	—	—	
Suez	—	—	—	—	3979 ..	—	—	Santa-Fé 3 0/0 1910	—	420 ..	420 ..	420 ..	420 ..
— parts de fondateur	—	—	—	—	—	—	Sao-Paulo 5 0/0 or 1907	355 ..	355 ..	359 ..	360 ..	365 ..	
Société Civile	—	—	2772 ..	—	2768 ..	—	— bons du Trésor 5 0/0 1913	482 ..	481 ..	482 ..	481 50	480 ..	
— (cin													

	Samedi 13 nov.	Lundi 15 nov.	Mardi 16 nov.	Mercredi 17 nov.	Jeudi 18 nov.	Vendredi 19 nov.		Samedi 13 nov.	Lundi 15 nov.	Mardi 16 nov.	Mercredi 17 nov.	Jeudi 18 nov.	Vendredi 19 nov.	
Méridionaux Italiens	—	—	—	—	—	—	Rio-Tinto, grosses coupures	—	1482 ..	1495 ..	—	—	1515 ..	1524 ..
Nitrat Kaiways, act. ord.	—	—	—	—	—	—	préférence	—	—	—	—	—	—	—
Nord Espagne	405 ..	400 ..	396 ..	393 ..	397 ..	395 ..	Sosnowice	—	—	—	—	—	—	—
Saragosse (Madrid)	403 ..	400 ..	—	—	393 ..	—	Laquinas Nitrate	—	—	—	—	—	—	—
Tramways de Buenos-Ayres	—	—	—	—	—	—	Lautaro Nitrate	212 ..	214 ..	213 ..	—	212 ..	212 ..	—
Mexico-Tramways, act. de 100 dollars	236 ..	231 ..	—	233 ..	236 ..	234 ..	Azote (Société Norvégienne), act. ord.	325 ..	327 ..	330 ..	331 ..	330 ..	330 ..	—
Wagons-Lits, ordin.	—	—	—	—	—	—	Esi Asiatique Danois	1950 ..	1950 ..	1950 ..	1960 ..	1955 ..	1963 ..	—
— privil.	—	—	—	—	—	—	Naphite (Société Russe)	—	—	—	—	—	—	—
Hellénique d'Électricité (Thomson)	—	—	—	—	—	—	Oriental Carpet	—	—	—	—	—	—	—
Philadelph., act. n.	250 ..	260 ..	262 ..	260 ..	—	—	Prowodnik	—	—	—	—	—	295 ..	—
Usines de Bransk, ordinaire	277 ..	277 ..	—	277 ..	276 ..	—	Sucreries d'Egypte, act. ordin.	52 ..	52 ..	52 ..	55 ..	55 ..	55 ..	55 ..
— privilégiée.	—	—	—	—	280 ..	—	— act. privil.	53 ..	53 ..	53 ..	55 ..	56 ..	56 ..	55 ..
Rio-Tinto, ord.	1490 ..	1493 ..	1507 ..	1509 ..	1520 ..	1527 ..	Tabacs des Philippines	—	375 ..	370 ..	—	—	—	—
FONDS GARANTIS PAR LE GOUV. FRANÇAIS.														
Obligat. Tunisienne 3 0/0 ..	—	—	Cours de la semaine	Houillères de Dombrowa	—	—	Santa-Fé (Ch. de fer) 4 1/2 ..	—	—	—	—	—	—	365 ..
Annam et Tonkin 2 1/2 0/0 ..	—	—	331 ..	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	3 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	378 75 ..
Afrique Occidentale 3 0/0 1903-10 ..	—	—	64 50	Courrières	1760 ..	—	Tramways (Cie Gén ^e Franc ^e) 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—
Congo Français 3 0/0 1909 ..	—	—	366 50	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Tramways de Paris et de la Seine 5 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—
Indo-Chine 3 0/0 1909 ..	—	—	—	Boléo (1/500 ^e part de fondateur)	366 ..	—	Trainways (Cie Gén ^e Paris) 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	420 ..
Maroc 4 0/0 1914 ..	—	—	419 ..	Mines de Bor, ordin.	—	—	Eaux (G ^e G ^e des) 3 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	340 ..
COLONIES ET PROTECTORATS.														
Indo-Chine 3 1/2 0/0 1899-1905 ..	—	—	—	Houillères de Dombrowa	—	—	Parisiennes de Distribut. d'Electr. 3 3/4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	460 ..
Indo-Chine 3 0/0 1902 ..	—	—	—	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Parisiennes de Distribut. d'Electr. 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	478 ..
Tunisie 3 0/0 1902-07 ..	—	—	—	Courrières	1760 ..	—	Electricité de Paris 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—
EMPRUNTS DE VILLES ET DU CRÉDIT FONCIER.														
Paris 1863 4 0/0 ..	—	—	516 ..	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Esi-Lumière 4 1/2 ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1871 3 0/0 tout payé	—	—	352 ..	Boléo (1/500 ^e part de fondateur)	366 ..	—	C ^e Générale d'Électricité 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1875 4 0/0 ..	—	—	478 ..	Mines de Bor, ordin.	—	—	Ouest-Lumière 4 1/2 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	392 ..
— 1876 4 0/0 ..	—	—	482 ..	Houillères de Dombrowa	—	—	Procédés Thomson-Houston 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1892 2 1/2 ..	—	—	248 50	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Eclairage, Chauffage et Force Motrice 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1/4 ..	—	—	59 ..	Courrières	1760 ..	—	Gaz et Eaux 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	421 ..
— 1894-96 2 1/2 ..	—	—	250 ..	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Gaz (Cie Centrale) 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	440 ..
— 1898 2 0/0 ..	—	—	305 ..	Boléo (1/500 ^e part de fondateur)	366 ..	—	Gaz pour la France et l'Etranger 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	440 ..
— 1/4 ..	—	—	77 ..	Mines de Bor, ordin.	—	—	Gaz Général de Paris 4 1/2 ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1899 2 0/0 (Métro) ..	—	—	286 ..	Houillères de Dombrowa	—	—	Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	(29 50 ..)
— 1/4 ..	—	—	72 ..	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Ateliers et Chantiers de la Loire	—	—	—	—	—	—	—
— 1904 2 1/2 (Métro) ..	—	—	304 ..	Courrières	1760 ..	—	Châtillon-Commentry	—	—	—	—	—	—	—
— 1904 2 1/2 (Métro), 1/8 ^e ..	—	—	57 ..	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Fives-Lille ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1905 2 3/4, 1/4 ..	—	—	72 ..	Boléo (1/500 ^e part de fondateur)	366 ..	—	Acieries de la Marine ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1910 2 3/4 obl. 200 fr. ..	—	—	138 ..	Mines de Bor, ordin.	—	—	Forges du Nord et de l'Est ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1910 3 0/0 ..	—	—	68 ..	Houillères de Dombrowa	—	—	Schneider et Cie (Creusot)	—	—	—	—	—	—	—
— 1912 3 0/0 ..	—	—	210 ..	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Métallurgique de l'Ariège ..	—	—	—	—	—	—	—
Marseille 1877 3 0/0 ..	—	—	453 ..	Courrières	1760 ..	—	Montbard-Aulnoye (actions)	—	—	—	—	—	—	—
Credit Foncier de France, obl. Comm. 1879 2.60 0/0 ..	—	—	425 ..	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	(parts) ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1/3 ^e ..	—	—	92 ..	Houillères de Dombrowa	—	—	Tréfileries et Laminoirs du Havre ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Foncières 1879 3 0/0 ..	—	—	452 ..	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Usines Métallurgiques de la Basse-Loire ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Communales 1880 3 0/0 ..	—	—	453 ..	Courrières	1760 ..	—	Chargeurs Réunis ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Foncières 1883 3 0/0 ..	—	—	319 50	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Havraise Péninsulaire ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1888 2.60 0/0 ..	—	—	322 ..	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Agence Havas ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1/3 ^e ..	—	—	65 ..	Courrières	1760 ..	—	Air Liquide ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Communales 1891 3 0/0 ..	—	—	295 ..	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1892 2.60 0/0 ..	—	—	323 ..	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Etablissements Bergougnan ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Foncières 1895 2.80 0/0 ..	—	—	350 ..	Courrières	1760 ..	—	Etablissements Debray ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Communales 1899 2.60 0/0 ..	—	—	329 ..	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Etablissements Malétra ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Foncières 1903 3 0/0 ..	—	—	374 ..	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Le Figaro ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Communales 1906 0/0 ..	—	—	361 ..	Courrières	1760 ..	—	Galeries Lafayette ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Foncières 1909 3 0/0 ..	—	—	196 ..	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Grands Moulins de Corbeil ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Comm. 1912 3 0/0 t. payé ..	—	—	194 ..	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Matières Colorantes et Produits Chimiques de St-Denis ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Fong. 1913 3 1/2, 360 fr. p. ..	—	—	385 ..	Courrières	1760 ..	—	Nouvelles Galeries Réunies ..	—	—	—	—	—	—	—
— 1. payé ..	—	—	390 ..	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Petit Journal ..	—	—	—	—	—	—	—
obl. Fong. 4 0/0 1913 ..	—	—	402 ..	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Petit Parisien ..	—	—	—	—	—	—	—
Bons de 100 fr. à lots 1887 ..	—	—	53 ..	Courrières	1760 ..	—	Pétrole (Cie Industrielle des)	—	—	—	—	—	—	—
Banque Hypothécaire 3 0/0 1881 ..	—	—	378 ..	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Port du Rosario ..	—	—	—	—	—	—	—
Immeubles de France, obl. 400 fr., intér. 6 fr ..	—	—	136 ..	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Richer (Anc. C ^e) ..	—	—	—	—	—	—	—
— obl. 475 fr., intér. 7 fr ..	—	—	158 ..	Courrières	1760 ..	—	Usines du Rhône, act. ord.	—	—	—	—	—	—	—
FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS														
Russie, obl. 4 0/0 Ch. de fer Donetz ..	—	—	—	Houillères de Dombrowa	—	—	Obligations Françaises :	—	—	—	—	—	—	—
— Dwinsk-Vitebsk ..	—	—	—	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	Bône-Guelma, obl. 3 0/0 ..	319 ..	—	—	—	—	—	—
— Koursk-Kharhof-Azof ..	—	—	—	Courrières	1760 ..	—	Economiques, obl. 3 0/0 ..	352 ..	—	—	—	—	—	658 ..
— Orel-Griasi ..	—	—	—	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Est Algérien, obl. 3 0/0 ..	329 ..	—	—	—	—	—	—
VALEURS DIVERSES (Actions).														
Banque de l'Indo-Chine ..	—	—	1270 ..	Courrières	1760 ..	—	Est Algérien, obl. 3 0/0 ..	329 ..	—	—	—	—	—	—
Banque Hypothécaire Franco-Argentine ..	—	—	600 ..	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	Est, obl. 4 0/0 ..	432 ..	—	—	—	—	—	—
Banque Nationale d'Haiti ..	—	—	—	Mines de Béthune (1/30*)	89 50	—	obl. 3 0/0 ..	347 ..	—	—	—	—	—	—
Banque Suisse et Française ..	—	—	532 ..	Courrières	1760 ..	—	obl. 3 0/0 nouvelle ..	345 ..	—	—	—	—	—	—
Comptoir Lyon-Allemard ..	—	—	—	Lens (1/40 ^e d'action)	97 ..	—	obl. 2 1/2 0/0 ..	320 ..	—	—	—	—	—	—
Crédit Foncier Argentin, act. ..	—	—	—	Midi, obl. 4 0/0 ..	454 ..	—	Nord, obl. 5 0/0 série E ..	454 ..	—	—	—	—	—	747 ..
Crédit Foncier de Buenos-Ayres ..	—	—	—	obl. 3 0/0 ..	424 ..	—	obl. 4 0/0 série D ..	332 ..	—	—	—	—	—	891 ..
Crédit Foncier Colonial ..	—	—	101 ..	obl. 3 0/0 ..	332 ..	—	obl. 3 0/0 ..	330 ..	—	—	—	—	—	—
Sous-Comptoir des Entrepreneurs ..	—	—	—	obl. 3 0/0 ..	331 ..	—	obl. 3 0/0 nouvelle ..	335 ..	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer sur routes d'Algérie, ordin. ..	—	—	205 ..	obl. 3 0/0 ..	336 ..	—	obl. 2 1/2 ..	325 ..	—	—	—	—	—	—
— priorité ..	—	—	—	obl. 3 0/0 ..	337 ..	—								

Semiretchinsk 4 1/2 1913.....	350 ..	Foncier Egyptien 3 1/2.....	334 ..	Portugais 4 0/0 1 ^{er} rang.....	195 ..
Obl. Réunies des Ch. de f. Russes 4 1/2 0/0.....	82 70	— — 3 0/0.....	300 ..	— 2 ^e rang.....	
Saint-Louis and San Francisco 4 1/2 0/0.....	70 ..	— — 4 0/0.....	392 ..	Badajoz 3 0/0.....	
Salonique-Constantinople 3 0/0.....	Crédit Foncier Franco-Canadien 3 0/0.....	465 ..	Tauris 3 0/0 or 1913.....	
Saragosse 3 0/0 1 ^{re} hypothèque.....	343 ..	Crédit Foncier et Agricole de Minas Geraes 3 0/0.....	Cie Madrilène du Gaz 4 0/0.....	
— 3 0/0 2 ^e hypothèque.....	Crédit Foncier de Santa-Fé 5 0/0.....	Gaz et Eaux de Tunis 4 0/0.....	435 ..
— 3 0/0 3 ^e hypothèque.....	330 ..	— — 4 1/2.....	Usines de Briansk 4 1/2 0/0.....	394 ..
Smyrne-Gassaba 4 0/0 1893.....	Crédit Foncier de Stockholm 4 0/0.....	432 ..	Industrie Houillère de la Russie Méridionale 4 0/0.....	
Land Bank of Egypt 4 0/0.....	336 ..	Akkerman 4 1/2 1913.....	Port de Para 3 0/0.....	135 ..
Banque Industrielle du Japon 3 0/0.....	490 ..	Alpes Bernoises 4 0/0 1 ^{re} hypothèque.....	Sucreries d'Egypte (obl. var. 400 fr.).....	
Banque Hypothécaire de Suède 4 0/0 1879.....	459 ..	Brazil Railway 4 1/2.....	244 ..	— — obl. hypoth. 5 0/0.....	473 ..

MARCHÉ EN BANQUE

	Samedi 13 nov.	Lundi 14 nov.	Mardi 16 nov.	Mercredi 17 nov.	Jeudi 18 nov.	Vendredi 19 nov.
Bakou (Naphl.). estamp. ou non.....	—	1200
Balia-Karaïdin.....	88 ..	88
Brakpan-Mines, coup. 40.....	430
Butte and Superior.....
Camp Bird ordin., c. 25.....	11 50	11 25	11 ..	11 75 ..	11 25
— préfér. 7 0/0 cumul., c. 25.....	..	14 50	15 50 ..	15
Cauucheuves (Soc. Financière).....	73 50	80 50	80 ..	78 ..	79 50
Cape Copper, coup. 40.....	63
— coup. 25.....	66	66 50	64
Caucase (Indus. et Métal.), unités.....
Chartered, coup. 25.....	13 75 ..	13 50 ..	13
Chemins Ottomans, obl.....
Chino Copper, c. 5.....	324	325 ..	332 ..	328 ..	323 ..
— c. 25.....	324	325 ..	332 ..	327
City Deep, coup. 25.....	89 75	87	87 ..	87
Crown Mines, coup. 10.....	103
— coup. 25.....	100
De Beers erd., coup. 40.....	310 50	316 ..	311 ..	306 ..	301 ..	299 ..
— coup. 5.....	310 50	316 ..	311	299
— unités.....	317 ..	310
— préférence.....	360
East Rand, unités.....
— coup. 5.....	36 25	36 25 ..	34 ..
— coup. 25.....	35 ..	34 50	34 25
Estrellas, unités.....	132 50	133	130
Ferreira Deep, coup. 25.....	50 25
Geldenhuys Deep, unités.....	30 75
— coup. 3.....
— coup. 25.....
Golden Horseshoe.....	62
Goldfields, unités.....
— coup. 25.....	36 75	36 ..	36 ..	36 ..	36
Hartmann, coup. 5.....
Haut-Volga privilégiées, unités.....	49 25	48
Jagersfontein.....	80 ..	75
Iohannesburg.....
Kleinfontein.....

	Samedi 13 nov.	Lundi 14 nov.	Mardi 16 nov.	Mercredi 17 nov.	Jeudi 18 nov.	Vendredi 19 nov.
Knight's (Witwatersrand Gold Mining).....
Lena Goldfields, coup. 25.....	39 50	39 50 ..	39 25
Lianosoff fils, estamp. ou non.....	278 ..	278	274
Malacca ordinaire, coup. 5 ..	123 ..	124 ..	121
— coup. 25 ..	120 50 ..	122 ..	118	113 ..	116 ..
— unités.....	126	123	116 ..
— privilégi., c. 25 ..	105 ..	107 50	466 ..	467
Maltzof, unités.....	470	466 ..	467
Modderfontein B, coup. 5 ..	165 50 ..	166 ..	165 ..	165 ..	166 ..	165 ..
Montecatini (Mines de).....	109	108 50 ..	108 ..	107 50 ..
Mount Elliott, coup. 25	71 ..	73 ..	73 25 ..	74 ..	73 75 ..
Pena Copper, coup. 25 ..	20	19 75	19 75 ..	19 75 ..
Platine (C ^{ie} Ind ^{us} du), unités.....	405 ..	402 ..	400 ..	400 ..	402
Randfontein, coup. 25 ..	17	16 75 ..	16 50
Rand Mines, coup. 5	118
— coup. 25	114 50	112 50
Ray Consolidated.....	153 ..	153 ..	153 ..	151 50 ..
Robinson Deep, coup. 5 ..	31 50
Robinson Gold, coup. 5 ..	45
Rose Deep, coup. 10
San Miguel Copper Mines.....
Shansi (Pekin Syndicate), coup. 5
— coup. 25 ..	17 25
Simmer and Jack.....
Spassky Copper, unités.....	51 25 ..	51 ..	51 ..	50 50 ..
— coup. 5 et 10	50 50 ..	51 ..	50 75 ..	51 ..	50 50 ..
— coup. 25 ..	50 50 ..	50 50 ..	50 ..	50 ..	50 ..	50 ..
Spies Petroleum, coup. 25 ..	16 25 ..	16 25 ..	16 25 ..	16 25 ..	16 25 ..	16 50 ..
Tharsis, unités.....	141 ..	141 50 ..	141 ..	141 50 ..	141 ..
— coup. 3 et 10 ..	141 50 ..	141 ..	141 50 ..	143 ..	141 ..	141 ..
Toula, coup. 10 ..	1235 ..	1226 ..	1095 ..	1072 ..	1087 ..	1072 ..
— unités.....	1235 ..	1226 ..	1095 ..	1072 ..	1087 ..	1072 ..
Transvaal Consol.....
Tubes et Forges de Sosnowice.....
Utah Copper, coup. 25 ..	445	450 ..	466 ..	473 ..	464 ..
Village Deep.....	57 ..	55
Village Main Reef, coup. 25 ..	33	34 ..	33 50
Vins et Spiritueux (Soc. Hellén.), unités.....
Wagons à Petrograd, entier.....

FONDS D'ETATS, PROVINCES, VILLES		Cours de la semaine	
Amazone 3 0/0 1906.....	197 50 ..	Automobiles et Cycles Peugeot.....	521 ..
Argentin 5 0/0 1903 Intérieur.....	90 50 ..	Mestre et Blatge, priorité.....	199 ..
Argentin 6 0/0 Cédules Hypoth. coup. 500 ..	95 ..	— ordinaires.....	372 ..
— coup. 1.000 ..	95 ..	Cothias (Alliages).....	150 ..
Brésil 5 0/0 1893, coup. 500 ..	70 25 ..	Dniéprovienn.....	2285 ..
— coup. 100 jouissance courante ..	64 ..	Donetz (Forges et Aciéries).....	860 ..
— 5 0/0 1903 ..	88 ..	Freins Lipkowsk.....
— 4 0/0 Rescission, coup. 20	Haut-Volga, privil.....	48 ..
— coup. 20, jouissance courante	— ord.....	38 ..
Buenos-Ayres 6 0/0 Int. Cons., coup. \$ 1.000 ..	79 ..	Hotchkiss et C ^{ie} (Anc. Etablissements).....	451 ..
— 6 0/0 Int. Obras La Plata ..	78 50 ..	Kama, petites parts
Colombie 5 0/0 or 1906 (Savane).....	335 ..	Keller Leleux.....
— 6 0/0 or 1911 ..	420 ..	Métallurgique du Périgord ..	880 ..
Cuba 5 0/0 or 1904, coup. \$ 500	Moteurs Gnôme et le Rhône, jouissance ..	2000 ..
Dominican 5 0/0 or 1908, toutes coup. ..	102 50 ..	Russo-Belge (Soc. Métal) ..	1100 ..
Italien 3 1/2 0/0 net	Saut-du-Tarn ..	570 ..
Maranhao 5 0/0 or 1910	Stigler (Société Française)
Mendoza 5 0/0 or 1909 ..	389 ..	Usines Franco-Russes
Mexican 5 0/0 Int ..	28 40 ..	Usines Métallurgiques de Petrograd
— 3 0/0 int ..	19 75 ..	Wagons à Petrograd
Para 5 0/0 or ..	265 ..	Albi ..	404 ..
Pernambuco 5 0/0 or 1909 ..	293 50 ..	— parts ..	414 ..
Roumain 5 0/0 1903 ..	80 ..	Anthracite Russe ..	48 ..
Russe 3,80 0/0 (Crédit Foncier Mutuel), un ..	254 ..	Blanzi ..	692 ..
San Juan Ext. 3 0/0 1909 ..	330 ..	Bruay ..	1395 ..
Venezuela 3 0/0 Int ..	30 ..	— dixième ..	140 ..
— 3 0/0 1903 Détte Diplomatique	Clarence ..	196 ..
Bahia (Ville de) 3 0/0 1912 ..	232 ..	Czeladz ..	1395 ..
Copenhague 3 1/2 1902 ..	392 ..	Ekaterinovka
Christiania 3 0/0 1897 ..	4		

Eclairage de la Nouvelle-Orléans 5 0/0	317 50
Électricité de Limoges 4 0/0
Energie Electrique de la Basse-Loire 3 0/0
Forces Motrices d'Auvergne 4 1/2 0/0
Hydro-Electrique des Bas-Pyrénées 4 1/2 net
Roubaisienne d'Eclairage 4 1/2
Gaz Franco-Belge 5 0/0	380 ..
Gaz de Rosario 5 6/0 net
Aluminium Français 5 1/2 0/0 net	416 ..
Donetz (Forges et Acieries) 4 1/2 0/0
— — 4 1/2 net n° 42640 à 25643
— — — n° 23644 à 36392	411 ..
Ekaterinovka 4 0/0 net
— 4 1/2 0/0 net	419 50
Kassandra 5 0/0 net
Banco Popular Argentino 5 0/0 net
Electro-Chimie de Buzel 4 1/2 0/0

Cercle de Monaco 4 0/0 net	238 ..
Gaumont (Etablissements) 5 0/0	466 ..
Municipality of Para 6 0/0
Porcher (Etablissements) 4 25 0/0	64 ..

BOURSE DE LYON

Gaz de Lyon	600 ..
Franchise-Comté	161 ..
Horme et Buire, actions	165 ..
— parts bénéficiaires	145 ..
La Kama, parts bénéficiaires	940 ..
— petites parts	260 ..
Mines de Blanzy	699 ..
— de la Loire	248 ..
— de Montrambert	644 ..

Mines de la Péronnière	465 ..
— de Saint-Étienne	455 ..
Omnibus et Tramways de Lyon	515 ..
Dynamite Russe, actions	123 ..
Produits Chimiques d'Alais (Péchiney)	940 ..
Rochet-Schneider, actions	515 ..
— parts	795 ..
Electro-Métallurgique Française (Froges)	1420 ..
Etablissements Keller-Leleux	620 ..
Anderny-Chevillon	200 ..
Rochebel	399 ..
Roche-la-Molière et Firminy	1760 ..
Etablissements Bergougnan et Cie	1437 50
Dynamite Russe, parts bénéficiaires	157 ..
Moteurs Gnome	2006 ..
Usines du Rhône, ordinaires	2345 ..
— priorité	595 ..

TIRAGES

Canal de Panama.

Tirage du 15 novembre 1915.

Obligations et bons à lots.

1617653	250.000	fr.
1759756	100.000	fr.
661740	10.000	fr.
1331241	5.000	fr.
393401	696846	1408400 1583087 1919812 2.000 fr.
12951	154879	176409 190456 362645 369764
396201	440135	446339 450463 537945 541502
707881	731122	737460 787650 823007 843573
884078	897638	933477 949425 950880 977977
1028356	1104741	1110937 1118587 1187959 1264250
1269093	1315334	1320828 1443393 1471499 1536867
1539291	1557480	1614996 1642573 1682962 1698846
1699512	1796453	1809487 1877480 1902284 1937946
1996875	1997730	1.000 fr.
25320	29324	31981 36838 75002 87343
89520	107772	112735 113684 115697 126984
129419	129745	134994 137629 156719 157924
158790	182810	186041 192838 196272 206567
208083	231552	256653 267087 292515 293822
323720	324907	353324 355360 364513 374269
378520	393855	413764 422834 424526 441278
454888	476997	484975 496224 496406 520730
535283	544561	550023 554630 564964 574991
576996	579081	585007 597717 603470 610558
615388	615420	673783 686208 690425 707352
712579	715630	721144 721592 733135 743187
750138	751033	751922 761827 771893 788727
794477	830507	834469 853225 865992 869078
872874	880032	880901 887828 896495 903478
918538	920377	938615 939720 951840 959782
976100	978784	1000779 1006276 1015155 1062287
1132975	1140709	1142557 1149523 1149995 1157494
1164446	1178719	1181387 1188030 1196530 1227250
1230471	1237699	1250157 1261488 1295458 1296471
1318244	1329367	1330295 1330651 1333240 1348064
1356750	1361181	1361263 1369394 1373036 1373164
1384678	1385120	1411425 1419166 1441160 1448803
1456606	1457977	1458032 1464290 1466757 1473177
1480795	1484016	1496185 1498172 1507383 1508542
1544738	1553805	1583399 1588951 1596453 1600359
1601924	1604462	1663553 1667838 1670873
1707728	1716756	1720157 1721298 1732041 1749532
1756842	1760813	1772416 1789100 1790935 1805018
1812939	1825370	1826827 1838121 1853795 1865297
1868126	1871654	1871961 1878042 1882651 1890581
1894128	1897075	1895951 1904192 1907442 1929374
1935345	1937255	1942047 1948375 1961986 1965347
1967555	1974178	400 fr.

Remboursement le 15 décembre 1915.

Bons de l'Exposition de 1889.

Tirage du 15 octobre 1915.

Liste numérique des bons sortis remboursables à 25 francs.

3135	4698	4811	5073	7450	8595	577016	577218	577438	579588	580256	581903
12170	12971	13881	15873	17808	18047	582248	583316	583507	584422	584612	585880
19489	19537	20198	20421	20429	21028	588496	592117	592953	594348	600671	602106
21253	23419	23686	23985	26385	26562	603594	603872	604333	604382	606934	607578
27134	29146	29471	30855	32395	33180	607734	608910	609133	609919	609969	613261
43734	44790	45609	46153	48048	48079	613310	615958	617184	618061	620400	621385
48943	51266	51475	51906	54212	56103	621934	622169	623343	626698	628149	628511
56777	59822	59881	60110	62892	66502	631911	633181	633656	635558	636442	637225
66569	66624	68442	76501	77978	82478	638129	638240	639580	639744	640458	640549
83864	84468	84570	87223	88085	89192	644130	650508	654633	658416	659729	661103
92368	93199	94572	94898	94915	97212	664057	664279	667675	667690	668332	668847
106848	107200	108369	108984	111351	111743	670022	670927	670835	671727	672313	673606
112266	114924	116998	117594	117737	120483	676013	677489	677740	679225	679670	681420
120840	121271	122139	126764	127447	127948	678281	724156	725293	725409	725474	726349
128198	128744	129158	129221	133402	134481	728047	728062	731116	731697	732056	732219
139770	139830	141020	144106	145750	148317	734330	734532	734957	734999	735743	737256
148940	151770	151963	152277	153957	154316	737463	738143	741509	742247	742808	743692
154465	157144	162030	163171	163473	164836	743911	746895	747271	748128	750720	752517
158455	159742	162023	166437	166456	167317	752659	752889	754046	754493	755563	755563
168620	169030	169140	171368	171626	173317	755969	758012	760172	760614	761590	761616
173523	173627	176310	176579	177124	178168</						

162991 à 163000	163221 à 163230	163731 à 163740	336971 à 336980	337481 à 337490	338001 à 338010	491111 à 491120	491861 à 491870	492251 à 492260
164721	164730	167040	167091	167100	338381	338390	338481	338490
168081	168090	168141	168150	169011	169010	340521	340530	342701
169831	169840	169911	169920	171391	171400	343491	343500	344501
171461	171470	172481	172490	173701	173710	346031	346040	346421
174721	174730	175031	175040	176351	176360	347831	347900	348221
176771	176840	176891	176900	176931	176940	348981	348990	349161
177281	177290	177711	177720	178161	178170	350981	350990	353341
178251	178260	178501	178510	179111	179120	354241	354250	354301
179681	179690	180231	180250	181841	181850	354861	354870	355561
182501	182510	182621	182630	182711	182720	355931	355940	356801
183411	183420	183471	183480	183591	183600	358691	358700	359461
184771	184780	185691	185700	186671	186680	359771	359780	360111
186811	186820	187491	187500	188861	188870	360841	360850	361961
189171	189180	189331	189400	189581	189590	363171	363180	363251
189611	189620	190011	190020	190071	190080	363371	363380	363911
190101	190110	190351	190360	191861	191870	364251	364260	364551
191971	191980	192131	192140	193921	193930	366161	366170	366501
194611	194620	194651	194660	194661	194670	368211	368220	368961
195371	195380	197541	197550	198021	198030	369901	369910	370181
198171	198180	198241	198250	198421	198430	370691	370700	371761
199751	199760	202321	202330	202821	202830	371821	371830	372341
203201	203210	203931	203940	205101	205110	373551	373960	374611
207081	207090	207091	207100	208291	208300	376801	376810	377361
209671	209680	209931	209940	210951	210960	377761	377770	378091
212091	212100	212181	212190	213041	213050	378541	378550	378631
213571	213580	214611	214620	215171	215180	381461	381470	381731
215341	215350	215421	215430	217511	217520	382331	382340	383231
220261	220270	220531	220540	220591	220600	385221	385230	385530
220851	220850	221241	221250	222611	222620	385921	385930	386391
223011	223020	223031	223040	224031	224040	386521	386530	387221
224301	224310	224921	224930	226791	226800	388041	388050	389091
227341	227350	227431	227440	227611	227620	389361	389370	390271
228221	228230	228891	228900	229681	229690	390791	390800	390881
230761	230770	230861	230870	231131	231140	392171	392180	393401
231421	231430	232071	232080	232821	232830	394321	394330	394531
232881	232890	232921	232930	233721	233730	395941	395950	396111
235141	235150	236341	236350	237891	237900	396841	396850	396981
238261	238270	238841	238850	239661	239670	398541	398550	398831
240841	240850	242611	242620	243101	243110	399931	399940	400821
242301	243210	243351	243360	243521	243530	401131	401140	401251
245001	245010	245021	245030	245401	245410	402341	402350	402411
245601	245610	245761	245770	246781	246790	404671	404680	406401
246791	246800	247111	247120	247291	247300	406461	406470	406491
247521	247530	248121	248130	250401	250410	407891	407900	407971
251001	251010	251251	251260	251931	251940	408391	408400	408441
252761	252770	253091	253100	253361	253370	409541	409550	409981
255051	255060	255281	255290	255361	255370	411051	411060	411061
256041	256050	257011	257020	257421	257430	411571	411580	411651
258501	258510	259021	259030	260381	260390	412701	412710	413011
261541	261550	261571	261580	261871	261880	413501	413510	414921
261911	261920	262201	262210	262211	262220	415221	415230	415261
262221	262230	263181	263190	263201	263210	415571	415580	416271
264251	264260	266021	266030	267251	267260	417051	417060	417121
267651	267660	267861	267870	268041	268050	417501	417510	417671
268171	268180	268911	269200	269651	269660	421771	421780	421811
270561	270570	270801	270810	271981	271990	422991	423000	423021
272041	272050	272061	272070	272151	272160	423511	423520	423741
273531	273540	274531	274540	274631	274640	425041	425050	425291
275431	275440	275791	275800	276491	276500	425461	425470	426071
277221	277230	277821	277830	278601	278610	427601	427610	428341
278871	278880	278931	278940	279801	279810	428621	428630	428661
280361	280370	282181	282190	282461	282470	429241	429250	430231
282601	282610	282731	282740	282981	282990	430781	430790	430921
283011	283020	284161	284170	284651	284660	433701	433710	435661
285521	285530	285591	285600	286071	286080	437801	437810	438021
286281	286290	287621	287630	288281	288290	438521	438530	438851
288641	288650	289831	289860	290501	290510	440791	440800	441221
290821	290830	291021	291030	291951	291960	443721	443730	444701
292011	292020	292791	292800	293631	293640	445691	445700	446791
294161	294170	294541	294550	294591	294600	447451	447460	448311
295431	295440	295531	295540	295601	295610	448661	448670	449041
296331	296340	297971	297980	298531	298540	451781	451790	451991
298691	298700	298711	298720	299701	299710	454191	454200	454901
299751	299760	300341	300350	300411	300420	455241	455250	457031
301031	301040	301511	301520	302941	302950	458091	458100	458121
304691	304700	304761	304770	304791	304800	458771	458780	460791
305031	305040	305201	305210	305271	305280	462501	462510	463221
306031	306040	306931	306940	307001	307010	464371	464380	464411
307561	307570	307651	307660	307731	307740	465841	465850	466541
307801	307810							

523 983 993 **198696** 984 **199174** 262 457 766 970
979.
200106 328 **201160** 242 394 703 857 **202033** 668
931 **203178** 291 537 837 893 **204391** 637 **205119**
205 331 592 871 **206143** 274 931 960 998 **207143**
483 523 983 993 **208696** 984 **209174** 262 457 766
970 979 **210106** 328 **211160** 242 394 703 857
212033 668 931 **213178** 291 537 837 893 **214391**
637 **215119** 205 331 592 871 **216143** 274 931 960
998 **217143** 483 523 983 993 **218696** 984 **219174**
262 457 766 970 979 **220106** 328 **221160** 242 394
703 857 **222033** 668 931 **223178** 291 537 837 893
224391 637 **225119** 205 331 592 871 **226143** 274
931 960 998 **227143** 483 523 983 993 **228696** 984
229174 262 457 766 970 979 **230101** 328 **231160**
242 394 703 857 **232033** 668 931 **233178** 291 537
837 813 **234391** 637 **235119** 205 331 592 871
236143 274 931 960 998 **237143** 483 523 983 993
238696 984 **239174** 262 457 766 970 979 **245106**
328 **241160** 242 394 703 857 **242033** 668 931 **243178**
291 537 837 893 **244391** 637 **245119** 205 331 592
871 **246143** 274 931 960 998 **247143** 483 523 983
993 **248696** 984 **249174** 262 457 766 970 979 **250106**
328 **251160** 242 394 703 857 **252033** 668 931
253178 291 537 837 893 **254391** 637 **255119** 205
331 592 871 **256143** 274 931 960 995 **257143** 483
523 983 993 **258696** 984 **259174** 262 457 766 970
979 **260106** 328 **261160** 242 394 703 857 **262033**
668 931 **263178** 291 537 837 893 **264391** 637
265119 205 331 592 871 **266143** 274 931 960 998
267143 483 523 983 993 **268696** 984 **269174** 262
457 766 970 979 **270106** 328 **271160** 242 394 703
857 **272033** 668 931 **273178** 291 537 837 893
274391 637 **275119** 205 331 592 871 **276143** 274
931 960 998 **277143** 483 523 983 993 **278696** 984
279174 262 457 766 970 979 **280106** 328 **281160**
242 394 703 857 **282033** 668 931 **283178** 291 537
837 893 **284391** 637 **285119** 205 331 592 871

Emprunts d'Haïti 1875-1896

RECOUPONNEMENT DES OBLIGATIONS

Les porteurs d'obligations des Emprunts d'Haïti 1875 et 1896 sont invités à déposer, dès maintenant, leurs titres à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, au siège social à Paris, 66, rue de la Victoire, ou à l'une de ses succursales, à l'effet d'obtenir une nouvelle feuille de coupons.

Les obligations de l'Emprunt 1875, qui ne portent aucune mention ou empreinte de timbre français complémentaire, sont à faire timbrer complémentairement avant leur dépôt pour le recouponnement.

Les titres de l'Emprunt 1896 sont tous en règle au point de vue du timbre. (6827)

Comptoir Lyon-Alemand

Société anonyme. — Capital : 15 millions.

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le vendredi 10 décembre 1915, à 2 heures précises, Hôtel des Chambres Syndicales, 10, rue de Lancry, Paris.

L'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires propriétaires de vingt actions au moins.

Dépot des titres cinq jours au moins avant la réunion, au siège social, 13, rue Montmorency, Paris, 3^e. (6830)

CRÉDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

Obligations 3 0/0.

Les intérêts au 1^{er} décembre 1915, sur les obligations 3 0/0 du Crédit Foncier Franco - Canadien, seront payés à partir de cette date, à raison de 6 fr. 76 1/2 nets, contre remise du coupon n° 51 :

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin ;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens;

A la Société Générale, 54 et 56, rue de Provence. (6828)

CRÉDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

Obligations 4 0/0.

Les intérêts au 1^{er} décembre 1915, sur les obligations 4 0/0 du Crédit Foncier Franco - Canadien, seront payés à partir de cette date, à raison de 9 fr. 81 1/2 nets, contre remise du coupon n° 10 :

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin ;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.

A partir du même jour et aux mêmes endroits, seront remboursées les 660 obligations sorties au tirage du 3 novembre dernier et dont les numéros ont été publiés.

Le remboursement aura lieu à raison de 500 fr. nets d'impôts. (6828 bis)

COMPAGNIE DES

Chemins de fer Andalous

Obligations Séville-Xérès-Cadix, série jaune.

Paiement du coupon n° 18, à échéance du 1^{er} décembre 1915, des obligations à revenu fixe, et du coupon n° 18 des obligations à revenu variable.

Le coupon n° 18 des obligations Séville-Xérès-Cadix, série jaune, à revenu fixe, échéant le 1^{er} décembre 1915, sera payé, à partir de cette date, à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à raison de 5 fr., soit par 4 fr. 29, impôts déduits.

Le coupon n° 18 des obligations de la même série, à revenu variable qui, en conformité du Convenio (art. 3), représente le solde à payer en 1915, et dont le montant est fixé d'après la liquidation définitive de l'exercice 1914, sera également

286143 274 931 960 998 **287143** 483 523 983 993
288696 984 **289174** 262 457 766 970 979 **290106**
328 **291160** 242 394 703 857 **292033** 668 931
293178 291 537 837 893 **294391** 637 **295119** 205
331 592 471 **296143** 274 931 960 998 **297143** 483
523 983 993 **298696** 984 **299174** 262 457 766 970
979

301801 à 301807 320201 à 320300.

Remboursement le 1^{er} octobre 1915.

Chemin de fer Central Suisse.

Tirage du 3 septembre 1915.

Obligations de 1.000 fr. de l'Emprunt 3 1/2 0/0 Central Suisse.

44051 à 44055	44531 à 44535	44626 à 44630
44996 45000	47016 47020	47036 47040
47081 47085	47116 47120	47191 47195
47201 47205	47486 47490	52316 52320
53186 53190	56086 56090	56096 56100
57226 57230	57261 57265	57276 57280
57281 57285	57481 57485	58726 58730
64776 64780	64841 64845	69526 69530
69531 69535	69621 69625	69771 69775
69971 69975		

Remboursement le 15 décembre 1915.

Compagnie Française des Câbles Télégraphiques.

(Câble Australie-Nouvelle-Calédonie).

Tirage du 8 octobre 1915.

Obligations.

3 33 49 132 151 361 403 411 540 593 597 639 707
748 750 825 997 1028 38 56 293 316 359 459 467 486

512 545 686 694 699 707 721 897 **2042** 60 94 105 107
108 135 247 280 282 293 313 627 637 652 694 708 718
860 **3037** 209 267 349 373 375 376 379 406 430 544
551 674 698 721 761 798 833 875 916 **4034** 55 135 170
195 233 251 324 385 407 563 630 696 739 810 819 851
879 901 **5012** 28 69 88 114 158 226 381 440 452 694
711 769 836 981 **6057** 64 92 130 171 227 277 319 331
341 458 476 536 541 564 581 586 626 627 630 642 664
693 709 733 745 769 884 895 949 **7025** 76 202 251 298
310 389 396 410 443 473 490 546 563 577 748 761 814
843 870 950 **8108** 111 209 210 230 333 336 444 502 525
546 657 689 716 728 776 859 960 974 **9018** 59 62 87
104 201 224 326 388 410 503 512 525 526 543 551 573
575 668 686 765 834 921 926 946 949 965 983 **10065**
144 170 200 242 282 288 355 364.

Remboursement à 498 fr. 75 net le 1^{er} novembre 1915.

Société Métallurgique du Périgord.

Tirage du 15 juin 1915.

Obligations 3 0/0.

1 6 12 24 34 42 61 77 84 110 131 208 217 226 227
251 256 259 384 454 488 497.

Le Directeur-Gérant : H. DE SAINT-ALBIN.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGERE, 20 PARIS. — (Encre Lorileux).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Amélioration des relations entre Paris-Quai d'Orsay et les lignes de Toulouse à Narbonne et Cerbère.

Les Compagnies d'Orléans et du Midi se sont mises d'accord pour établir, à partir du 5 octobre 1915, entre Paris-Quai d'Orsay et les lignes de Toulouse à Narbonne et Cerbère, une nouvelle relation qui offrira, par rapport à la situation actuelle, une amélioration incontestable.

Ce nouveau service, comportant un wagon-lit et une voiture directe 1^{re} et 2^{me} classes de Paris-Quai d'Orsay à Cerbère, s'établira comme suit :

Paris-Quai d'Orsay, départ 19 h. 50; arrivée Toulouse 7 h. 31, Carcassonne 9 h. 22, Narbonne 10 h. 31, Perpignan 12 h. 46, Port-Vendres 14 h. 23, Cerbère 14 h. 49, Port-Bou 15 h. 30 (correspondance pour Barcelone, arrivée à 19 h. 30).

BANQUE COMMERCIALE DE BALE

Bâle (Suisse)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1863
Capital entièrement versé : Fr. 30.000.000
Réserves : Fr. 17.000.000

Garde de titres

DÉPOTS A UN OU PLUSIEURS TITULAIRES
Encaissement de coupons et de titres amortis. — Vérification des tirages. — Les fonds et titres déposés par des étrangers ne résidant pas en Suisse sont exempts de tout impôt et de droit de succession suisses.

Renseignements financiers
Souscription à toute Émission

SUISSE ET ÉTRANGÈRE

Location de coffres-forts (cassettes) dans des caveaux installés avec les derniers perfectionnements modernes.

EXÉCUTION D'ORDRES DE BOURSE

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la Direction de la Banque Commerciale de Bâle, à Bâle (Suisse).